

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL CHEZ LES ÉTUDIANTS-ES AUTOCHTONES AU COLLÉGIAL :

UN PORTRAIT CHIFFRÉ DE LA SITUATION

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SEXOLOGIE

PAR

ALEX CÔTÉ ASSELIN

DÉCEMBRE 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier toutes celles et ceux qui m'ont soutenue durant mon parcours et la rédaction de mon mémoire.

D'abord, merci à mes parents pour la patience avec votre éternelle étudiante (et votre soutien financier). Merci aussi à mes amis-es qui m'ont changé les idées quand j'en avais besoin. Ange, Chantal, Eva, Gaya, Gen, Jade, MH, Alexandre, Fred, c'est à vous que je parle.

Merci aussi à mes collègues, devenus-es amis-es. Laurianne, pour ton grand soutien moral et tous tes encouragements. Matthieu, pour ton aide avec SPSS qui m'a sauvé la vie mille fois, et pour ton écoute dans mes moments de panique.

Merci également à la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur pour le soutien financier via l'octroi d'une bourse de rédaction d'un article scientifique.

Et finalement et non la moindre, je souhaite remercier ma directrice, Manon Bergeron, pour le soutien et l'aide apportés durant ces 3 années de maîtrise. Merci d'avoir accepté d'encadrer, une semaine avant la date limite de demande d'admission, une fille un peu perdue qui arrivait du monde de la traduction.

(Aussi, merci Max)

Je souhaite souligner que mon université d'attache, l'UQAM, se trouve à Tiohtià :ke/Montréal, territoire ancestral non cédé, longtemps lieu d'échange et de rencontres entre plusieurs nations, dont, entre autres, la nation Kanien'kehá:ka (Mohawk).

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	ii
LISTE DES TABLEAUX .....	vi
RÉSUMÉ.....	1
INTRODUCTION .....	2
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE .....	4
1.1 La conceptualisation de la violence à caractère sexuel.....	4
1.2 Dispositif légal au Québec entourant les violences à caractère sexuel en milieu d’enseignement supérieur .....	5
1.3 Les violences à caractère sexuel dans les milieux d’enseignement supérieur .....	6
1.4 Mise en contexte sociohistorique et clarification des termes associés aux Autochtones .....	6
CHAPITRE 2 ÉTAT DES CONNAISSANCES.....	10
2.1 Victimisation sexuelle dans la population générale et autochtone .....	10
2.2 Ampleur des violences à caractère sexuel dans les milieux d’enseignement supérieur, pour la population étudiante générale et autochtone .....	11
2.3 Répercussions des violences à caractère sexuel chez les personnes étudiantes.....	13
2.4 Dévoilement et signalement de la situation de violence à caractère sexuel à l’institution d’appartenance .....	15
CHAPITRE 3 CADRE THÉORIQUE .....	19
3.1 Modèle de l’oppression historique, de la résilience et de la résistance .....	19
3.1.1 Facteurs sociétaux .....	20
3.1.2 Facteurs culturels et communautaires.....	20
3.1.3 Facteurs familiaux et relationnels .....	21
3.1.4 Facteurs individuels .....	22
3.2 Question de recherche et objectifs .....	22
3.3 Pertinence de l’étude.....	23
CHAPITRE 4 MÉTHODOLOGIE .....	25
4.1 L’enquête PIECES comme source de données.....	25
4.2 Les critères d’inclusion de la présente étude .....	26
4.3 Le questionnaire en ligne comme instrument de mesure .....	26
4.4 Considérations éthiques .....	28

4.5	Analyses statistiques effectuées.....	29
4.6	Portrait sociodémographique de l'échantillon .....	30
CHAPITRE 5 ARTICLE.....		32
5.1	Introduction .....	33
5.1.1	Des situations associées à diverses répercussions, mais rarement signalées .....	34
5.1.2	Les objectifs de l'étude.....	36
5.2	Méthodologie .....	36
5.2.1	Le questionnaire en ligne .....	37
5.2.2	Analyses statistiques effectuées.....	38
5.2.3	Profil sociodémographique de l'échantillon.....	39
5.3	Résultats.....	42
5.3.1	Événements de violences à caractère sexuel en milieu collégial .....	42
5.3.2	Répercussions ressenties à la suite des événements de VACS .....	44
5.3.3	Dévoilement des événements de VACS .....	47
5.3.4	Signalement des événements de VACS à l'établissement collégial .....	48
5.3.5	Victimisation sexuelle hors du milieu collégial.....	51
5.4	Discussion .....	51
5.4.1	Les VACS plus présentes chez les étudiants-es autochtones .....	51
5.4.2	Les répercussions des VACS.....	54
5.4.3	Le dévoilement des événements de VACS .....	55
5.4.4	Le signalement des événements de VACS.....	56
5.4.5	Implications pour la prévention et l'accompagnement .....	57
5.5	Contributions et limites de l'étude .....	58
5.6	Conclusion.....	59
CHAPITRE 6 CONCLUSION .....		65
6.1	La contribution centrale de cette étude.....	65
6.2	Implications et recommandations pour la prévention et l'accompagnement.....	66
6.3	Une dernière précision pour conclure... ..	67
ANNEXE A Certificat d'éthique de l'enquête PIECES .....		68
ANNEXE B Avis final de conformité.....		71
ANNEXE C CERTIFICAT EPCT 2 : Formation en éthique de la recherche.....		72
Bibliographie .....		73

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 4.1 Fréquences des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon, selon l'identité autochtone .....	31
Tableau 5.1 Fréquences des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon .....	41
Tableau 5.2 Proportion des étudiants-es ayant rapporté des événements de VACS en milieu collégial, selon l'identité autochtone et le genre .....	43
Tableau 5.3 Proportion d'étudiants-es ayant rapporté des répercussions à la suite d'événements de VACS, selon l'identité autochtone et le genre.....	46
Tableau 5.4 Raisons de non-signalement à l'établissement, selon l'identité autochtone et le genre.....	49

## RÉSUMÉ

Les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur ont fait l'objet de plusieurs études au cours des dernières années qui ont documenté leur ampleur et leurs caractéristiques. Cependant, peu d'études se sont intéressées spécifiquement aux enjeux concernant la population étudiante autochtone fréquentant un établissement postsecondaire. Grâce aux données issues du *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité* (PIECES) mené dans cinq cégeps québécois en 2019, ce projet de mémoire consiste en des analyses complémentaires auprès d'un échantillon composé de personnes étudiantes en milieu collégial, autochtones et non-autochtones. Cette étude est guidée par la question globale suivante : *quel est le portrait des violences à caractère sexuel dans les milieux collégiaux chez les personnes étudiantes autochtones?* Pour répondre à cette question, l'étude se décline en deux objectifs : le premier objectif consiste à établir un portrait comparatif entre les étudiants-es autochtones (n = 149) et non-autochtones (n= 4 539) des cinq cégeps collaborateurs à l'étude PIECES, soit pour la victimisation sexuelle en milieu collégial, les répercussions, le dévoilement et le signalement à l'institution d'appartenance et la victimisation sexuelle hors collégial. Le deuxième objectif est d'explorer ces mêmes variables selon le genre, exclusivement pour les étudiants-es autochtones. Pour ce faire, l'étude adopte le cadre théorique de l'oppression historique, de la résilience et de la résistance (Burnette et Figley, 2017). Les résultats démontrent que les étudiants-es autochtones, comparativement à leurs homonymes non-autochtones, vivent plus de comportements sexuels non désirés, sont plus à risque d'atteindre le seuil clinique du trouble de stress post-traumatique et dévoilent moins aux ressources de leur cégep d'appartenance. Il existe peu de différences entre les étudiantes et les étudiants autochtones; mais les étudiantes déclarent plus souvent ne pas avoir signalé les événements de violence sexuelle parce qu'elles ne croyaient pas la situation assez grave pour la signaler ou parce qu'elles ne savaient pas à qui s'adresser, et les étudiantes sont significativement plus à risque d'avoir vécu de la violence à l'extérieur du milieu collégial avant et après l'âge de 18 ans. Les résultats de la présente étude peuvent servir d'inspiration dans la mise en œuvre de mesures de prévention, de sensibilisation des violences sexuelles et d'accompagnement des personnes autochtones victimes dans les milieux collégiaux.

Mots clés : Violence sexuelle en milieu collégial; personnes étudiantes autochtones; répercussions; signalement à l'établissement; dévoilement

## INTRODUCTION

Le présent mémoire, dont l'objet d'étude est les violences à caractère sexuel (VACS) subies en milieu collégial chez les personnes étudiantes autochtones, s'inscrit dans un contexte beaucoup plus large. D'abord, la problématique des VACS est de plus en plus au cœur des discussions et à l'avant-plan des enjeux d'actualités au Québec et ailleurs dans le monde. Dans les dernières années, de nombreux actes de mobilisation de la part de personnes victimes de VACS ont pu être observés, et entre autres, des mouvements féministes (Liddle, 2022; Ricci et Bergeron, 2019). Ainsi, en 2017, une vague de dénonciations déferle sur les réseaux sociaux accompagnés du mot-clic *#metoo*. Une deuxième vague prend d'assaut le Web en 2020, les personnes victimes québécoises sont nombreuses à prendre la parole pour dénoncer publiquement les situations et les milieux culturels et universitaires sont particulièrement visés (Rech, 2019). En parallèle, face à la violence faite aux femmes et aux filles autochtones, des mouvements de mobilisation autochtone et des mouvements comme *Idle No More* prennent de plus en plus d'ampleur dans l'espace médiatique canadien et mettent en lumière les inégalités vécues par les Autochtones au Canada et au Québec (Bordeleau, 2017). En 2019, la publication du rapport *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées* (Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019), permet de mettre en lumière l'ampleur de la violence faite aux femmes et aux filles autochtones, en plus de souligner les causes profondes des injustices et des iniquités qui les vulnérabilisent à la violence.

Ces mouvements ont permis de mettre de l'avant l'importance de se pencher non seulement sur les VACS dans les milieux d'enseignement supérieur, mais également l'importance de porter une attention particulière aux populations vulnérabilisées, dont, entre autres, les étudiants-es autochtones. Plusieurs études ont été effectuées dans les milieux d'enseignement supérieur à travers le monde qui documentent l'ampleur de ce problème social, notamment l'étude VIRAGE menée en France (Lebulge *et al.*, 2021) et le *Report on the National Survey of Student Experiences of Sexual Violence and Harassment in Irish Higher Education Institutions* en Irlande (MacNeela *et al.*, 2021). Au Canada, l'enquête de Statistique Canada intitulée *Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes* (Burczycka, 2020) a permis d'estimer à 71 % le nombre d'étudiants-es ayant été témoins ou victimes de comportements sexualisés non désirés dans le contexte de leurs études postsecondaires au cours de l'année 2019. Au Québec, les enquêtes *Sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire (ESSIMU)*

(Bergeron *et al.*, 2016) et *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES)* (Bergeron *et al.*, 2020) se penchent quant à elles sur les VACS dans les milieux universitaires et collégiaux, respectivement. Selon ces deux enquêtes, un-e étudiant-e sur trois rapporte avoir subi un événement de VACS depuis son arrivée à l'établissement d'enseignement supérieur. Les résultats présentés dans ces deux rapports tendent vers le même constat : les pourcentages de VACS vécus par les Autochtones dans les milieux d'enseignement supérieur depuis leur arrivée dans l'établissement seraient similaires à ceux des personnes non-autochtones, pour un échantillon comprenant tant des étudiants-es que des membres du personnel. Toutefois, les résultats se limitent à la comparaison du taux de victimisation sexuelle entre les Autochtones et non Autochtones pour l'ensemble de l'échantillon (donc les personnes étudiantes et les employées), mais sans offrir de données spécifiques concernant les personnes étudiantes autochtones. Des analyses complémentaires de l'enquête ESSIMU effectuées sur les particularités associées aux VACS chez les Autochtones dans les universités québécoises ont récemment été menées (Dion *et al.*, 2021), mais aucune analyse similaire n'a encore été effectuée pour les milieux collégiaux.

Malgré, donc, une attention scientifique croissante, il demeure que la situation des étudiants-es autochtones au collégial en ce qui a trait aux VACS est peu connue. Il semble pourtant essentiel de mieux comprendre les ramifications de la situation au collégial afin de mieux adapter la sensibilisation, la prévention et l'intervention, en tenant compte de populations ayant ses propres enjeux et particularités. Ce mémoire vise donc à lever le voile sur les VACS chez les étudiants-es autochtones au collégial à travers, non seulement un portrait de l'ampleur de celles-ci, mais également par l'exploration de différentes facettes de la problématique comme les conséquences, le dévoilement et le signalement à l'établissement.

Ce mémoire par article est composé de sept chapitres, soit la problématique, l'état des connaissances, le cadre théorique, la méthodologie, l'article (correspondant au chapitre des résultats) et la conclusion. L'article sera déposé à une revue scientifique arbitrée par les pairs.

## CHAPITRE 1

### PROBLÉMATIQUE

La problématique de la présente étude réside dans l'absence de données récentes et québécoises sur les violences à caractère sexuel (VACS) subies en milieu collégial chez les personnes étudiantes autochtones, dans un contexte québécois où les dernières années sont caractérisées par une mobilisation scientifique, politique, institutionnelle et sociale pour la prévention des VACS en enseignement supérieur. Ainsi, ce chapitre présentera d'abord la définition de la VACS telle qu'endossée dans le cadre de ce mémoire. Ensuite, le contexte légal québécois qui entoure les VACS dans les milieux d'enseignement supérieur sera présenté suivi d'un portrait global des VACS par rapport à la situation collégiale, en particulier ce qui concerne les étudiants-es autochtones. Finalement, il y aura une mise en contexte sociohistorique dans laquelle s'inscrivent les VACS et le système d'éducation chez les Autochtones au Canada.

#### 1.1 La conceptualisation de la violence à caractère sexuel

Dans la littérature récente en matière de victimisation sexuelle, il est possible de repérer l'usage des termes « agression sexuelle », « violence sexuelle » et « violence à caractère sexuel ». Il convient de les distinguer et d'explicitier le choix de l'usage du terme « violence à caractère sexuel » dans ce mémoire.

Le terme « agression sexuelle » relève plutôt de termes à référence légale et est souvent utilisé en contexte juridique, en particulier en droit criminel (*Code criminel*, 1985). D'ailleurs, plusieurs études ont documenté la victimisation sexuelle avec cette définition, en limitant aux situations impliquant un contact sexuel physique non désiré (par exemple : Bachman *et al.*, 2010; Hébert *et al.*, 2009). Toutefois, les termes « violence sexuelle » et « violence à caractère sexuel » sont de plus en plus utilisés comme termes qui comprennent un continuum de violences de nature sexuelle, comprenant ainsi des gestes pouvant aller de commentaires ou blagues à connotation sexuelle offensantes à des contacts sexuels non consentis en passant par le chantage ou la promesse en échange de faveurs sexuelles. Dans le cadre de ce mémoire, le terme utilisé est celui de la violence à caractère sexuel et la définition des VACS retenue est celle de la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur* (LQ. c. P 22.1, 2017; nommé ci-après Loi 22.1). Cette définition ne se limite pas aux agressions sexuelles au sens légal, mais inclut plusieurs manifestations de violences sexuelles. Il s'agit donc de :

[...] toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique. (LQ. c. P22.1, 2017).

Le choix d'utiliser le terme VACS plutôt que violences sexuelles, les deux étant ici considérés comme faisant état des mêmes expériences, s'explique par le fait qu'il s'agit du terme utilisé par les établissements d'enseignement supérieur en plus d'être celui mobilisé dans le cadre de la Loi 22.1.

## 1.2 Dispositif légal au Québec entourant les violences à caractère sexuel en milieu d'enseignement supérieur

En 2017, par l'adoption de la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur (Loi 22.1)*, le gouvernement du Québec se dote d'un dispositif et d'un cadre légal obligeant l'adoption de politiques contre les VACS dans tous les établissements d'enseignement supérieur. En plus de l'adoption d'une politique institutionnelle spécifique aux VACS, chaque établissement a l'obligation de mettre en des mesures institutionnelles dans les quatre axes suivants : 1) la prévention, la sensibilisation et le développement des connaissances; 2) l'accompagnement des personnes; 3) le traitement des plaintes et des signalements; et 4) la sécurité des personnes. De plus, cette loi stipule que :

[l]a politique doit tenir compte des personnes plus à risque de subir des violences à caractère sexuel, telles que les personnes issues des minorités sexuelles ou de genre, des communautés culturelles ou des communautés autochtones, les étudiants étrangers, ainsi que les personnes en situation de handicap. (*Loi 22.1*)

Cette loi a comme particularité de tenir compte des besoins particuliers des personnes vulnérabilisées, dont, entre autres, les Autochtones. Ainsi, cela implique que les établissements d'enseignement supérieur se doivent de se doter de politiques qui tiennent compte des particularités et des enjeux spécifiques aux étudiants-es autochtones et à mettre en place des programmes d'intervention, de sensibilisation, de prévention et d'accompagnement qui pourront répondre à leurs besoins. Au regard de ce principe, l'importance de documenter la situation actuelle des personnes autochtones apparaît évidente.

### 1.3 Les violences à caractère sexuel dans les milieux d'enseignement supérieur

Dans les dernières années, des mouvements de dénonciations, des dispositifs législatifs et des recherches ont mis de l'avant l'importance de documenter les VACS en milieu d'enseignement supérieur, mais aussi de mieux comprendre les spécificités qui concernent la population étudiante autochtone, reconnue comme un groupe qui fait face à des enjeux particuliers, parfois distincts de la population étudiante générale.

En effet, une enquête de Statistique Canada, intitulée *Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes*, a révélé la présence élevée des violences sexuelles dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Ainsi, c'est 71 % des personnes étudiantes qui ont rapporté avoir vécu de la violence sexuelle ou en avoir été témoins dans les 12 mois précédant l'enquête (Burczycka, 2020). Selon cette même enquête, les taux entre Autochtones et non-Autochtones sont similaires. De plus, plusieurs études démontrent que les VACS ont des conséquences importantes sur diverses sphères de la vie des personnes victimes, mais que ces événements sont peu signalés aux établissements d'enseignement supérieur (Bergeron *et al.*, 2019; Burczycka, 2020; Stermac *et al.*, 2020). Toutefois, les résultats sont présentés de manière globale pour la population étudiante, et peu d'études explorent spécifiquement les enjeux particuliers à la population étudiante autochtone. La grande majorité d'entre elles se concentrent plutôt sur des comparaisons entre la victimisation sexuelle entre Autochtones et non-Autochtones afin d'évaluer s'il s'agit d'une population plus exposée aux violences sexuelles, sans explorer d'autres enjeux qui entourent les VACS, comme leurs conséquences et le (non-)signalement aux établissements. Cette absence d'informations spécifiques aux personnes étudiantes autochtones peut restreindre de manière considérable la capacité des établissements d'enseignement supérieur à offrir des interventions préventives et de soutien qui soient adaptées.

### 1.4 Mise en contexte sociohistorique et clarification des termes associés aux Autochtones

Ce chapitre serait incomplet sans une précision sur le terme « Autochtones » et une brève mise en contexte sociohistorique de la colonisation des peuples autochtones et de ses conséquences actuelles. Au Canada, le terme « Autochtone » désigne toute personne appartenant aux Premiers peuples d'Amérique du Nord et sa descendance. Ainsi, la Constitution canadienne reconnaît les Premières Nations, les Inuit et les Métis (Loi constitutionnelle de 1982, 1982). Au Québec, il y a dix Premières peuples, soit les Abénakis, les Anishinaabe, les Atikamekw, les Cris-Eeyous, les Malécites, les Mi'kmaq, les Innus, les Naskapis, les

Huron-Wendats, les Mohawks, et les Inuit (Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (Canada) et Bureau du Conseil privé, 2019). Selon une critique formulée dans le rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, il n'existe pas d'outil unique permettant d'étudier démographiquement cette population et de refléter l'ensemble des réalités. Lorsque les enquêtes n'utilisent pas le registre des Indiens inscrits, la manière la plus répandue d'étudier cette population est par l'auto-identification. Toutefois, les recensements de Statistique Canada permettent tout de même de faire un portrait démographique de la population (par exemple : le nombre de personnes s'identifiant comme Autochtones au Canada, les Nations d'appartenance, la langue parlée à la maison, et le niveau de scolarité).

Par ailleurs, il convient de faire une mise en contexte historique et culturelle qui permet de mieux cerner dans quel contexte s'inscrivent les VACS dans le système d'éducation au Québec. Ainsi, durant le 19<sup>e</sup> siècle et le 20<sup>e</sup> siècle, le gouvernement canadien, en collaboration avec les institutions religieuses, décide d'adopter ou de maintenir des lois qui visent à « tuer l'Indien dans l'enfant » par, entre autres, la création de pensionnats (Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019). En plus d'être séparés de leur famille et de leur culture, les enfants qui étaient obligés de fréquenter les pensionnats subissaient régulièrement de mauvais traitements et vivaient dans des conditions difficiles (Dion *et al.*, 2016). D'abord, ces pensionnats enseignaient aux enfants à renier leur langue et leur culture, en plus d'être gérés par des personnes qui n'avaient pas les compétences requises à l'enseignement (Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015). Le sous-financement de ces établissements mène également à d'autres problématiques, dont, entre autres, une sous-alimentation, un système de chauffage et ventilation déficient, le manque de ressources matérielles et une surpopulation. Malheureusement, de nombreux enfants sont décédés lors de leur passage aux pensionnats en raison de maladies respiratoires ou ont subi de la violence physique, psychologique et sexuelle de la part d'adultes en position d'autorité (Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015). De plus, comme le souligne une publication de la Fondation autochtone de guérison, ces pensionnats permettaient de tenir les Autochtones à l'écart du reste de la population (J. Barlow, 2009). Ainsi, ce passage dans les pensionnats est reconnu comme ayant des effets sur les communautés autochtones encore aujourd'hui par la transmission intergénérationnelle du traumatisme historique et par des politiques discriminatoires qui perdurent (C. Wesley-Esquimaux et Smolewski, 2004 ; Dion *et al.*, 2016 ; Gaywsh et Mordoch, 2018 ; Weaver, 2009).

Également, il peut y avoir un effet sur l'expérience actuelle des étudiants-es autochtones au sein des institutions d'enseignement supérieur. Sur ce point, dans sa réflexion sur l'intégration des approches autochtones dans la lutte contre les violences sexuelles sur les campus, Hunt (2016) souligne que les pensionnats, où le corps des enfants autochtones devient des lieux d'assimilation, combiné au génocide culturel qui avait lieu en parallèle (soit par la dépossession des terres, l'imposition de noms et prénoms, de normes de gouvernance et de types de mariages occidentaux, et la déshumanisation dans les représentations), sont les éléments qui permettent de comprendre les racines de la culture du viol sur les campus. Les campus étant des lieux où les rapports de pouvoir, genrés ou colonisateurs, imposés et entretenus par la colonisation se reproduisent; il est donc essentiel de tenir compte de ces aspects quand il y a interprétations des violences vécues par les étudiants-es autochtones dans ces lieux, même si ce contexte n'est pas l'objet de l'étude. Ainsi, elle dit :

Quite simply stated, I want to suggest today that if we do not apply a decolonial lens to our understanding of sexual violence on the UBC campus, and on campuses all across North America, the roots of rape culture will remain intact. [...] To understand how rape culture operates on this campus, then, we need to consider the role of educational spaces in settler colonialism, specifically in attempting to dispossess Indigenous peoples of our lands, cultures, kinship networks and bodies. (Hunt, 2016).

Les étudiants-es autochtones dans les milieux d'enseignement supérieur possèdent également leurs propres spécificités qu'il convient de souligner. D'abord, selon une enquête de Statistique Canada, chez les Autochtones âgés-es entre 25 et 64 ans, c'est 49 % qui possède un diplôme d'étude post-secondaire comparativement à 68 % des non-autochtones (Melvin, 2023). Au collégial, les étudiants-es autochtones sont généralement plus âgés-es, ont plus d'enfants à leur charge, doivent plus souvent déménager pour poursuivre leurs études et sont plus souvent considérés-es comme des étudiants-es de première génération que leurs pairs non-autochtones (Tadjioque *et al.*, 2023). L'Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur (2023) note que l'accessibilité aux études supérieur pour les Autochtones est compromise par certaines barrières comme l'éloignement géographique, la perte des repères et des systèmes de soutien (en raison de l'éloignement de la communauté et de la famille, par exemple) et les traumatismes intergénérationnels. Ainsi, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (2016) mentionne que, pour les jeunes autochtones qui s'établissent dans les milieux urbains pour leurs études, des barrières dans les villes se dressent comme « la maîtrise de la langue française ou anglaise, les préjugés et le manque de compréhension des réalités autochtones, l'accès à des services de santé et sociaux, un logement de qualité, l'obtention et le maintien en emploi, etc. » (p. 6). Toutefois, certains

facteurs peuvent être des facilitants dans la poursuite des études, comme la familiarité avec la ville, avoir eu des membres de la famille ou de l'entourage proche qui ont fait des études, avoir la langue française comme première langue, avoir de la facilité à s'intégrer à différents milieux et valoriser l'éducation (Lefevre-Radelli *et al.*, 2017).

Pour conclure ce chapitre, la mobilisation et les études scientifiques des dernières années démontrent que les VACS constituent un problème répandu dans les établissements d'étude postsecondaire. C'est pour cette raison que le Gouvernement du Québec a adopté une loi visant à réduire les VACS dans les milieux d'enseignement supérieur, qui souligne l'importance de tenir compte des personnes vulnérabilisées, entre autres, les Autochtones. La relation entre ces derniers, le système d'éducation actuel et les VACS est complexe et traversée par l'historique colonial d'assimilation, comme brièvement expliqué précédemment. Dès lors, l'intérêt de ce mémoire est de fournir des informations récentes et spécifiques pour les personnes étudiantes autochtones dans le domaine des VACS en milieu collégial au Québec, pertinentes pour une meilleure sensibilisation de la communauté collégiale et pour l'ajustement des interventions actuelles dans ces établissements.

## CHAPITRE 2

### ÉTAT DES CONNAISSANCES

Ce présent chapitre détaille d’abord l’ampleur des VACS dans la population générale et autochtone au Canada et au Québec. Ensuite, il sera question des VACS dans les milieux d’enseignement supérieur pour la population étudiante générale et autochtone, suivi d’un portrait des différentes conséquences que peuvent avoir les VACS. Ce chapitre se conclura sur les différents enjeux liés au dévoilement de ces VACS et de leur signalement aux établissements d’enseignement supérieur.

#### 2.1 Victimisation sexuelle dans la population générale et autochtone

La problématique des VACS en milieu d’enseignement supérieur s’inscrit plus globalement dans la victimisation sexuelle auprès de toute la population. Selon l’*Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (ESG)* menée en 2019, 30 agressions sexuelles ont été commises par tranche de 1 000 Canadiens-nes de 15 ans et plus (Cotter, 2021). Selon cette même enquête, chez les personnes âgées de 15 et 24 ans, les taux d’agressions sexuelles étaient sept fois plus élevés chez les femmes que chez les hommes, ce qui en fait le groupe d’âge avec l’écart le plus important entre les genres. De plus, de tous les crimes colligés dans l’ESG de 2019, l’agression sexuelle était la moins fréquemment signalée aux autorités policières. Au Québec, il n’existe pas d’étude populationnelle qui permet d’avoir un portrait représentatif de la victimisation sexuelle au sein de la population adulte. Toutefois, selon une analyse des données québécoises de l’ESG de 2009 et de 2014, au Québec, en 2014, 18,1 % de toutes les infractions commises étaient des agressions sexuelles (Gravel, 2017). Dans l’ESG, l’agression sexuelle est comprise comme toute « activité sexuelle forcée, tentative d’activité sexuelle forcée, attouchements sexuels, agrippement, baisers ou caresses non désirés, ou relation sexuelle sans être en mesure d’y consentir », il ne s’agit donc pas d’un continuum de violences sexuelles (Cotter, 2021 ; Hébert *et al.*, 2009). Une autre étude documentant l’ampleur du problème est un sondage réalisé auprès d’un échantillon représentatif de la population adulte, cette étude révèle qu’une femme sur cinq et qu’un homme sur dix ont subi une situation d’agression sexuelle avant d’atteindre l’âge de 18 ans (Hébert *et al.*, 2009).

Les données de l’*Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP)*, menée en 2018, informent que 6 femmes autochtones sur 10 ont subi des agressions physiques ou sexuelles durant leur vie (Heiginger, 2022). Cette enquête souligne également une différence significative entre les femmes autochtones et non-autochtones : 46 % des femmes autochtones ont été agressées sexuellement au cours

de leur vie alors que ce pourcentage est de 33 % pour ce qui est des femmes non-autochtones. Ces dernières sont également moins susceptibles d'avoir été victimes de violences sexuelles de la part d'une autre personne qu'un partenaire intime (30 %) que les femmes autochtones (43 %). Certains facteurs sociodémographiques et socioéconomiques, à l'intersection de l'identité autochtone, augmentaient les risques de victimisation : ces facteurs étant d'avoir une incapacité et d'avoir vécu une situation d'itinérance (Heiginger, 2022). Ensuite, les femmes autochtones étaient deux fois plus susceptibles d'avoir subi des violences sexuelles avant l'âge de 15 ans (22 %) que les femmes non-autochtones (11 %). La victimisation sexuelle ou physique durant l'enfance était associée à un risque accru de victimisation générale à l'âge adulte.

## 2.2 Ampleur des violences à caractère sexuel dans les milieux d'enseignement supérieur, pour la population étudiante générale et autochtone

Le problème des VACS au sein des milieux d'enseignement supérieur est relativement bien documenté. D'abord, l'*Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire (ESIPEP)* menée en 2019 indique que 71 % des étudiants-es ont été témoins ou victimes de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédant l'enquête (Burczycka, 2020). Dans l'ensemble de l'échantillon, 45 % des femmes et 32 % des hommes ont déclaré avoir personnellement été la cible d'au moins un comportement sexualisé non désiré dans un contexte d'études postsecondaires, incluant des gestes de harcèlement sexuel. De plus, l'écart le plus important entre les genres a été observé en ce qui concerne les attentions sexuelles non désirées (par exemple, sifflements et interpellations) : 40 % des femmes rapportent en avoir été victimes par rapport à 23 % des hommes. Il en est de même pour les comportements sexualisés non désirés (par exemple, attouchements intimes non désirés ou rapprochements sexuels non désirés) : 31 % des femmes rapportent en avoir été victimes par rapport à 19 % des hommes. En ce qui concerne les agressions sexuelles, c'est-à-dire des gestes visés par le Code criminel canadien, l'enquête révèle que c'est une femme sur 7 (15 %) qui a déclaré avoir été agressée sexuellement au cours de ses études postsecondaires, soit trois fois plus que les hommes (5 %), que ce soit l'année précédant l'enquête ou auparavant. Il est à noter que la proportion relativement faible de personnes étudiantes de la diversité de genre dans l'échantillon d'ESIPEP n'a pas permis la diffusion des résultats plus spécifiques dans cette enquête, en raison de préoccupations liées à la qualité des données ou à la confidentialité.

Dans le milieu universitaire québécois, l'*Enquête sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire* (ESSIMU) menée dans six universités auprès de 9 284 participants-es, dont 5 627 étudiants-es (Bergeron *et al.*, 2016), indique que 35 % des étudiants-es au premier cycle et 39 % des étudiants-es aux cycles supérieurs ont subi au moins un geste de VACS depuis leur arrivée à l'université. La forme la plus fréquente de VACS rapportée par les deux groupes est le harcèlement sexuel : 32 % au premier cycle et 35 % aux cycles supérieurs. En ce qui concerne le milieu collégial québécois, le *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES)* informe que 32 % des étudiants-es ont subi au moins un événement de VACS dans les 12 mois précédant l'enquête et 35 % depuis leur arrivée au cégep. La forme la plus fréquemment rapportée est le harcèlement sexuel (31 %), suivie par les comportements sexuels non désirés (14 %) et la coercition sexuelle (2 %). Toutefois, les données spécifiques aux étudiants-es autochtones de cette enquête n'ont pas fait l'objet d'analyses; elles constituent le présent projet de mémoire.

En ce qui concerne les étudiants-es autochtones dans les milieux d'enseignement supérieur, l'enquête *Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes* souligne que les femmes autochtones (44 %) étaient plus nombreuses à avoir subi des comportements sexualisés non désirés que les hommes autochtones (32 %) (Burczycka, 2020). Certaines différences sont observées entre les étudiants autochtones et non-autochtones : près du double d'étudiants autochtones ont déclaré avoir subi une agression sexuelle dans les 12 mois précédant l'enquête (9 %) comparativement aux étudiants non-autochtones (4 %). Chez les femmes autochtones, la prévalence d'agressions sexuelles était similaire à celle de leurs homologues non-autochtones (10 % et 11 % respectivement). Ces données indiquent une proportion similaire de victimes d'agressions sexuelles chez les hommes et les femmes autochtones, ce qui n'est pas le cas pour les étudiants-es non-autochtones. Récemment, Dion *et al.*, (2021) ont effectué des analyses complémentaires à partir d'un échantillon de 151 étudiants-es autochtones et 5 455 non-autochtones extrait de la banque de données ESSIMU, pour examiner les expériences de VACS chez les étudiants-es autochtones dans six universités québécoises. Leurs résultats avancent que l'identité autochtone était associée au risque d'être victime d'au moins un événement de VACS dans les douze mois précédant l'enquête. Ainsi, 36 % des étudiants-es autochtones ont déclaré avoir été victimes dans les 12 derniers mois comparativement à 26 % des étudiants-es non-autochtones. Et depuis l'arrivée à l'université, 43 % des étudiants-es autochtones déclaraient avoir vécu au moins un événement de VACS comparativement à 35 % des étudiants-es non-autochtones; cette différence étant toutefois marginale. Il n'y avait pas de différence statistiquement significative entre les deux groupes en ce qui a trait aux

comportements sexuels non désirés et à la coercition sexuelle, et ce, pour les deux temps de mesure. Toutefois, une différence significative a été observée pour ce qui est du harcèlement sexuel : 33 % des étudiants-es autochtones en ont subi comparativement à 24 % des étudiants-es non-autochtones dans les 12 mois précédant l'enquête. Ces pourcentages augmentent à 40 % chez les étudiants-es autochtones et de 32 % chez leurs homologues non-autochtones depuis leur arrivée à l'université, cette différence est toutefois marginale. Ensuite, selon cette même étude, certains facteurs de risque ont été identifiés qui, associés au fait d'être Autochtone, augmentaient le risque de victimisation sexuelle, dont le fait d'être une femme, d'avoir un handicap, et de se considérer d'une autre orientation sexuelle qu'hétérosexuelle. De plus, le fait d'avoir été victime d'agression sexuelle avant l'âge de 18 ans était significativement lié au risque d'être revictimisé une fois à l'université.

### 2.3 Répercussions des violences à caractère sexuel chez les personnes étudiantes

Cette section traite des répercussions que peuvent avoir les VACS sur les personnes étudiantes victimes. Il est nécessaire de s'appuyer sur des études non spécifiques aux Autochtones en milieu d'enseignement supérieur, étant donné leur nombre limité, ou sur des études concernant les Autochtones hors des milieux d'enseignement supérieur.

Selon l'enquête populationnelle sur *Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014*, menée dans la population générale, les agressions sexuelles peuvent avoir de conséquences émotionnelles graves sur les personnes victimes (Conroy et Cotter, 2017). Ainsi, 35 % rapportent ressentir de la colère, 21 % vivent un bouleversement, de la confusion ou de la frustration après l'agression sexuelle. De plus, 15 % des personnes victimes disent vivre des conséquences émotionnelles à long terme, telles que vivre de la confusion, de la frustration et de la colère. En ce qui concerne la population autochtone, une étude qualitative effectuée auprès de 11 femmes autochtones ayant subi une agression sexuelle au cours de leur vie rapporte qu'elles mentionnent vivre des conséquences psychologiques importantes, dont « une basse estime d'elles-mêmes, des gestes d'automutilation, un état dépressif, un trouble de stress post-traumatique [TSPT], des attaques de panique et des idées suicidaires [traduction libre] » (Murphy-Oikonen *et al.*, 2021). Ensuite, une revue de la littérature à propos des conséquences des agressions sexuelles chez les groupes de femmes minorisées souligne que les femmes autochtones vivent près de deux fois plus de trouble de stress post-traumatique que le reste de la population féminine à la suite de cette victimisation (respectivement 15,2 % et 7,8 %); les chercheurs-es sont d'avis que l'accumulation des traumatismes durant la vie pourrait expliquer cette proportion plus élevée chez les femmes autochtones (Murphy-

Oikonen *et al.*, 2021). Cette observation est aussi notée dans une autre étude américaine effectuée auprès de 905 femmes : de multiples traumatismes (soit une revictimisation durant le déroulement de la recherche ou une agression sexuelle durant l'enfance) sont associés à un plus grand nombre de symptômes de dépression et de TSPT (Sigurvinsdottir et Ullman, 2016). Ainsi, ils-elles concluent qu'une polyvictimisation à l'âge adulte a un effet additif en ce qui a trait aux répercussions psychologiques. Les conséquences seraient donc plus importantes lorsqu'il y a une accumulation des traumatismes et des violences vécues dans l'enfance et à l'âge adulte. En bref, les VACS ont des répercussions importantes sur les vies des personnes victimes, que ce soient des répercussions émotionnelles ou psychologiques qui peuvent affecter leur fonctionnement.

Pour ce qui est des milieux d'enseignement supérieur au Canada, l'enquête *Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes* (Burczycka, 2020) souligne que même si tant les hommes que les femmes de l'échantillon total (sans égard à l'identité autochtone) rapportaient des conséquences négatives à la suite de comportements sexualisés non désirés, les femmes étaient plus nombreuses à rapporter de l'anxiété (31 %) que les hommes (10 %), et à être déprimées (8 % des femmes et 4 % des hommes). De plus, les femmes rapportaient plus souvent vivre de la honte (34 %) et de la culpabilité (28 %) comparativement aux hommes (13 % et 9 % respectivement) à la suite d'une agression sexuelle. Chez les hommes, les principales émotions rapportées étaient l'agacement (45 %) et la confusion (40 %). Finalement, les symptômes s'apparentant au TSPT étaient plus répandus chez les étudiantes que les étudiants; 25 % d'entre elles rapportaient trois des quatre symptômes s'apparentant au TSPT, ce qui représente plus du double des hommes (10 %). Ces résultats font écho à ceux obtenus dans l'enquête ESSIMU où 48 % des étudiants-es rapportaient vivre au moins une conséquence qui affectait la sphère universitaire, sociale, parascolaire, la santé physique ou la santé psychologique. De plus, 10 % des étudiants-es atteignaient le seuil clinique du TSPT (Bergeron *et al.*, 2019).

D'autres études documentent les conséquences sur le plan académique. Selon une étude américaine effectuée à partir de l'analyse de 74 dossiers ouverts à la suite de plaintes de violence sexuelle dans le cadre d'un programme sur les relations et la violence sexuelle (*Relationship and Sexual Violence Program*) où étaient consignées les cotes scolaires, le fait d'avoir subi de la violence sexuelle est négativement associé à la cote de performance scolaire. D'ailleurs, les résultats de cette étude suggèrent que c'est ce type de violence qui interfère le plus avec la performance scolaire (Grade Point Average [GPA]) : 34 % des

étudiants-es ayant vécu de la violence sexuelle auraient abandonné leurs études comparativement à 30 % pour celles et ceux ayant vécu de la violence physique/verbale (Mengo et Black, 2016). Selon une autre étude effectuée auprès de 934 étudiantes universitaires de premier cycle en Ontario, celles ayant été victimes de VACS auraient de la difficulté à améliorer leurs résultats scolaires avec le temps (Stermac *et al.*, 2020). De même, ces étudiantes victimes avaient plus de risque de s'absenter de leurs cours, d'avoir des pensées d'abandon scolaire et de se présenter dans les cours sous l'influence de substances psychoactives. Finalement, aucune étude ou enquête n'a examiné spécifiquement les répercussions des VACS subies par les étudiants-es autochtones dans les milieux d'enseignement supérieur, bien que la plupart incluent ces derniers·ères dans l'échantillon analysé (Burczycka, 2020 ; Dion *et al.*, 2021).

#### 2.4 Dévoilement et signalement de la situation de violence à caractère sexuel à l'institution d'appartenance

Certaines études distinguent de manière conceptuelle et opérationnelle le dévoilement et le signalement (p.ex : ESSIMU et PIECES), alors que d'autres utilisent l'un ou l'autre des termes sans distinction. C'est pourquoi ces deux éléments seront traités en parallèle dans cette section. En outre, peu d'études existent sur ces éléments chez les Autochtones en milieu d'enseignement supérieur, il est donc nécessaire de mobiliser des études auprès de la population étudiante générale en milieu d'enseignement supérieur et auprès d'Autochtones hors de ce milieu.

La différenciation des deux termes est effectivement établie dans les enquêtes PIECES et ESSIMU : globalement, le dévoilement fait référence au fait que la personne victime se confie à une autre personne, alors que le signalement fait référence au fait de communiquer les événements subis à une instance ou ressource de l'établissement (Bergeron *et al.*, 2016, 2020). Dans ce paragraphe, les données concernent d'abord la notion de dévoilement. Dans l'échantillon universitaire d'ESSIMU, parmi les personnes victimes qui avaient dévoilé (64 %), la majorité s'est confiée à une personne de son entourage (89 %). Ensuite, le tiers de l'échantillon (34 %) a parlé de la situation à une personne affiliée à l'université (que ce soit seulement pour en discuter ou pour signaler). Les données révèlent que les personnes victimes ont peu dévoilé aux ressources extérieures à l'université (6 %) et très rarement aux services de police (2 %) (Bergeron *et al.*, 2016). Au collégial, le portrait est assez similaire : chez les personnes victimes ayant dévoilé (46 %), la plupart l'ont fait auprès de leur entourage personnel (71 %). Le quart (25 %) a dévoilé à une personne ou à une ressource du cégep, et seulement 3 % à un service ou une ressource extérieure au cégep et 1 % à un service de police (Bergeron *et al.*, 2020).

D'autre part, les études rapportent également les faibles pourcentages de signalement des situations de VACS à l'institution. Selon l'étude *Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes*, seulement 9 % des femmes et 4 % des hommes ont communiqué la situation de VACS à une personne ou à un service rattaché à l'établissement d'études (Burczycka, 2020). Ces résultats se traduisent également au sein du milieu universitaire et collégial du Québec. À l'université, seulement 10 % des étudiants-es ont déclaré les événements de VACS à leur institution et cette proportion se situe à 7 % pour les étudiants-es au collégial (Bergeron *et al.*, 2016, 2020).

Les études informent également des motifs évoqués par les personnes victimes pour ne pas avoir signalé la situation à leur établissement d'appartenance. Plusieurs d'entre elles rapportent que le motif le plus fréquent est de croire que l'incident n'était assez grave pour le signaler (Bergeron *et al.*, 2019, 2020 ; Burczycka, 2020). Ainsi, selon l'enquête *Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants dans les établissements d'enseignement postsecondaires dans les provinces canadiennes*, ce sont 74 % des femmes et 72 % des hommes qui ont mentionné cette raison pour ne pas signaler à la suite de comportements sexualisés non désirés (Burczycka, 2020). Pour l'enquête ESSIMU, ce sont 80 % des étudiants-es qui mentionnent cette raison (Bergeron *et al.*, 2019), et pour l'enquête PIECES, ce pourcentage est de 66 % (Bergeron *et al.*, 2020).

De nombreuses autres raisons de non-signalement ressortent des études. Parmi les autres raisons mentionnées dans l'enquête de Burczycka, (2020), un nombre considérable d'étudiants-es ont déclaré ne pas savoir que les comportements sexualisés non désirés pouvaient être signalés à leur établissement (26 % des femmes et 10 % des hommes). Ce sont 19 % des femmes et 9 % des hommes victimes de comportements sexualisés non désirés qui n'ont pas signalé ces derniers, car ils-elles croyaient que leur établissement ne prendrait pas la situation au sérieux et 16 % des femmes et 8 % des hommes ne savaient pas à qui s'adresser au sein de leur établissement pour obtenir de l'aide. D'autres études notent les faibles taux de signalement, et soulignent que les raisons de non-signalement, outre de ne pas croire la situation assez grave pour la signaler, peuvent être par rapport à l'accessibilité des ressources (par exemple, manquer de temps ou de renseignements sur les ressources, ou de ne pas savoir à qui s'adresser) et l'acceptabilité (par exemple, vivre des émotions négatives liées à la violence, la peur de vivre des conséquences négatives, la minimisation des gestes en raison du contexte, la minimisation des

conséquences et des comportements violents, ne pas vouloir impliquer d'autres personnes dans la situation) (Holland et Cortina, 2017 ; Spencer *et al.*, 2017).

Ensuite, bien qu'il n'y ait pas d'études spécifiques au dévoilement et au signalement de VACS chez les étudiants-es autochtones en milieu d'enseignement supérieur, certaines études se penchent sur le signalement et le dévoilement de la violence vécue à différentes ressources et à l'entourage. D'abord, selon l'enquête *La victimisation chez les Autochtones au Canada* (Boyce, 2016), en considérant l'ensemble des formes de violences documentées, les personnes victimes autochtones et non-autochtones ont parlé des événements à des membres de leur entourage dans des pourcentages similaires, soit 80 % des personnes autochtones et 88 % des personnes non-autochtones. Pour les personnes autochtones, il s'agissait en majorité d'un ami ou d'un voisin (58 %), d'un membre de la famille (55 %) ou d'un collègue de travail (40 %). Toutefois, les Autochtones ayant vécu de la violence non conjugale étaient moins susceptibles de signaler les incidents à la police que les non-autochtones (respectivement 77 % et 66 % ne signalaient pas). Par violence « non conjugale », l'enquête entend tout crime violent (par exemple, les agressions sexuelles ou les voies de fait) qui exclut le contexte conjugal. La principale raison de non-signalement, tant pour les Autochtones que les non-autochtones, était de croire que l'incident n'était pas assez grave. De plus, cette enquête souligne que les Autochtones étaient plus susceptibles que les non-autochtones de déclarer avoir très peu confiance ou pas du tout confiance en la police. Les analyses de cette enquête ne comprenaient pas de comparaison selon le genre, mais seulement entre Autochtones et non-autochtones.

Une étude explore les raisons du faible taux de signalement de la violence chez les Autochtones. Cette dernière, effectuée auprès de 11 femmes autochtones victimes d'agression sexuelle et qui ont signalé les événements à la police, mentionne que la grande majorité d'entre elles ont eu une expérience négative et que plusieurs ont par ailleurs mentionné que le signalement a été retraumatisant (Murphy-Oikonen *et al.*, 2021). Une majorité des participantes a également mentionné qu'elles croyaient que le racisme était en jeu dans la mauvaise réception qu'elles ont eue auprès de la police.

Pour conclure ce chapitre, bien que plusieurs études récentes documentent l'ampleur des VACS dans les milieux d'enseignement supérieur pour la population étudiante générale ainsi que pour la population étudiante autochtone, aucune étude n'a examiné la situation pour les personnes autochtones étudiant dans des cégeps au Québec. Aussi, la plupart des études qui examinent les VACS spécifiquement pour les

Autochtones dans les milieux d'enseignement supérieur font soit la comparaison entre Autochtones et non-autochtones, ou bien explorent les expériences des femmes autochtones, mais comprennent rarement des comparaisons selon les genres. Outre les études portant sur l'ampleur des VACS, il existe trop peu de données qui explorent les enjeux spécifiques pour les étudiants-es autochtones, comme le signalement et le dévoilement, et les répercussions. Ainsi, le présent mémoire vise à venir combler certains des écueils de la littérature scientifique actuelle, particulièrement ceux précédemment mentionnés.

## CHAPITRE 3

### CADRE THÉORIQUE

Ce chapitre présente les assises théoriques de cette étude et de son élaboration. Dans cette section, le modèle théorique de l’oppression historique, de la résilience et de la résistance et ses différentes dimensions qui seront pertinentes dans le cadre de ce mémoire seront présentées (Burnette *et al.*, 2019; Burnette et Figley, 2017; Burnette et Hefflinger, 2017). Finalement, les objectifs de la recherche seront présentés suivis par la pertinence de cette dernière.

#### 3.1 Modèle de l’oppression historique, de la résilience et de la résistance

Le modèle de l’oppression historique, de la résilience et de la résistance a été développé afin de mieux comprendre la violence conjugale chez les femmes autochtones aux États-Unis (Burnette et Figley, 2017). Il prend racine dans le modèle du traumatisme historique proposé par Freire (2000), qui postule que l’accumulation de traumatismes historiques est la cause des difficultés vécues par les communautés minorisées et que l’oppression imposée par les classes sociales dominantes est intériorisée. Toutefois, le modèle de l’oppression historique, de la résilience et de la résistance s’en distingue par son intention d’expliquer l’interaction entre ces éléments et les oppressions actuelles. Il vise également à combler les lacunes en matière de modèle théorique qui permettrait d’expliquer les importants écarts entre la violence subie par les femmes autochtones et les hommes autochtones et la population non-autochtone, en plus d’éventuellement pouvoir permettre d’expliquer, de prédire et de prévenir la violence (Burnette, 2015; Burnette et Figley, 2017). Le modèle ainsi proposé par Burnette et Figley (2017) permet de mettre l’accent sur les forces et la résilience des femmes autochtones, en plus de situer les oppressions et les problèmes vécus par les Autochtones dans leur cause structurelles et historiques. S’appuyant sur une perspective écosystémique, le modèle permet d’examiner les interactions entre les facteurs de risque et de protection et propose que l’ensemble des catégories communiquent entre elles plutôt que d’être hermétiques. La résilience est vue comme l’interaction constante de la personne avec son environnement et se produit à quatre niveaux : au niveau individuel, au niveau familial et relationnel, au niveau culturel et communautaire et au niveau sociétal. Il a été construit à partir de l’analyse qualitative du témoignage de 29 femmes autochtones ayant vécu de la violence familiale et de 20 professionnels-les qui travaillent avec des femmes autochtones ayant vécu de la violence familiale. Malgré le fait que le modèle soit basé uniquement sur l’expérience de femmes autochtones victimes de violence conjugale, le modèle peut

également être applicable aux hommes autochtones et l'ensemble des communautés autochtones (Burnette et Figley, 2017).

Ainsi, bien que ce modèle prenne son ancrage dans la violence familiale subie par les femmes autochtones, il permet de guider la compréhension et l'analyse des VACS chez les étudiants-es autochtones en milieu d'enseignement supérieur. Les sections suivantes présentent les quatre niveaux ainsi que leur pertinence dans le cadre de ce projet. Trois des quatre niveaux seront particulièrement utilisés dans le cadre de cette étude (soit les facteurs culturels et communautaires, les facteurs familiaux et relationnels et les facteurs individuels), puisqu'ils permettent d'approfondir la discussion des résultats et des implications pour l'intervention.

### 3.1.1 Facteurs sociétaux

Le premier niveau implique les facteurs sociétaux. Selon Burnette et Figley, (2017), la violence envers les femmes autochtones peut être expliquée par un historique de colonisation, d'oppression continue et de politique de déshumanisation auprès des communautés autochtones qui mènent à une dévalorisation de la vie et de l'intégrité des personnes autochtones. Ces techniques peuvent prendre la forme d'invasion culturelle, de la division et de l'opposition des peuples autochtones afin de créer des tensions entre ceux-ci et l'introduction de rôles genrés qui ne correspondent pas aux valeurs égalitaires autochtones, du remplacement des croyances autochtones par un système patriarcal, et finalement de la manipulation des peuples autochtones (par exemple, en choisissant des leaders et en leur offrant plus de ressources et en recréant ainsi un système d'oppression). Cette dimension, quoiqu'essentielle dans la compréhension des causes structurelles et historiques des VACS, ne sera pas mobilisée dans le cadre de cette étude puisque les variables incluses ne permettent pas de rendre compte des facteurs sociétaux des VACS.

### 3.1.2 Facteurs culturels et communautaires

La deuxième dimension se rapporte aux facteurs communautaires et culturels. Dans le modèle proposé par Burnette et Figley, (2017) est mise de l'avant l'imposition des structures (politiques, services, etc.) colonisatrices comme étant les seules valides et créant ainsi une hiérarchisation des systèmes et une invalidation des façons autochtones de concevoir le monde. Cette imposition des structures colonisatrices fait en sorte que les oppressions vécues par les Autochtones ne se sont pas terminées avec les premiers efforts de colonisation, mais sont encore présentes de nos jours. Elle passe, entre autres, par l'imposition de structures d'aide, de ressources et de services occidentaux qui ne sont pas conformes aux modes de

vie et aux conceptions autochtones, par exemple, les ressources au sein du système d'éducation. Il peut en résulter des expériences négatives et traumatisantes au sein de ces services et faire en sorte que les Autochtones seront moins enclins-es à utiliser ces ressources ou services lorsqu'ils-elles vivent de la violence et à garder ces événements pour eux-elles. Ce niveau permet d'expliquer le manque de confiance des personnes autochtones d'abord envers les services et les institutions de nature gouvernementales ou non-autochtones, mais également envers la population non-autochtone, qui mène à une culture du silence. Ce silence peut être perçu comme un mécanisme d'adaptation face à des expériences d'injustice et de violences au sein des institutions (Burnette et Figley, 2017). Les établissements d'enseignement supérieur, dont les cégeps, font partie de ces institutions. Ensuite, avec l'imposition d'une structure patriarcale mentionnée dans le niveau précédent, la déshumanisation des femmes autochtones a été internalisée et fait en sorte que la violence contre celles-ci semble « normale ». Ces tactiques coloniales ont donc mené à une normalisation de la violence faite aux femmes autochtones qui fait que les communautés, et les femmes elles-mêmes peuvent ne pas reconnaître la violence vécue (Burnette, 2015).

Toutefois, la culture et la communauté sont aussi source de facteurs de protection. La spiritualité, les traditions, la langue, les pratiques culturelles et les célébrations sont des éléments qui permettent aux femmes autochtones de se connecter à des valeurs protectrices. De plus, des ressources et des services par et pour les communautés sont également des facteurs de protection parce qu'ils mettent en place des valeurs et des interventions ancrées dans les cultures autochtones et répondent à des besoins des communautés (Burnette et Figley, 2017).

Dans le cadre de la présente étude, ces facteurs peuvent éclairer l'analyse des résultats, notamment ceux liés au signalement à l'institution et les motifs de non-signalement. Ils peuvent alimenter la réflexion sur le recours aux services ou ressources dans les établissements collégiaux.

### 3.1.3 Facteurs familiaux et relationnels

Le principal facteur de protection qui est ressorti des analyses pour la création de ce modèle théorique est la famille (Burnette et Figley, 2017). Compte tenu des difficultés avec les services formels mentionnés au niveau communautaire et culturel, les femmes autochtones ont tendance à mobiliser davantage leurs systèmes de soutien informel, soit la famille et la famille étendue, afin de se protéger de la violence conjugale ou de quitter les relations violentes. Toutefois, les familles qui présentent des symptômes de traumatisme intergénérationnel (consommation de substances, mauvaise communication, des problèmes

de santé mentale, etc.), ne constituent alors plus des facteurs de protection pour les femmes autochtones qui vivent de la violence conjugale puisque ces familles reproduisent les « tactiques coloniales de division à l'intérieur même de l'unité familiale (Burnette, 2015). Ainsi, lorsque les étudiants-es autochtones vivent des VACS en milieu collégial, ils-elles pourraient avoir plus tendance à faire appel à leur réseau de soutien informel, selon les vécus respectifs de leur famille.

#### 3.1.4 Facteurs individuels

Finalement, au niveau individuel, les facteurs de risque souvent associés à la violence conjugale chez les femmes autochtones étaient les mauvais traitements dans l'enfance, les expériences difficiles dans l'enfance et les grossesses dans l'adolescence (Burnette et Figley, 2017). Toutefois, certains facteurs de protection, ou traits de personnalité, sont également présents au niveau individuel et semblent favoriser la résilience comme avoir un intérêt pour la poursuite de ses études, démontrer ses talents, ses habiletés, son autonomie et sa force intérieure; démontrer un désir d'aider les autres et exprimer ses émotions; et finalement, avoir foi, être optimiste et chercher le bon côté des choses. Ainsi, chez les étudiants-es autochtones, le fait d'avoir un intérêt envers leurs études pourrait constituer un facteur de protection. Toutefois, des antécédents de victimisation dans l'enfance pourraient constituer des facteurs de risque.

Ce modèle permet donc d'examiner les violences vécues par les Autochtones à différents niveaux, mais également en incluant les zones de résistances et de résiliences. Chaque niveau du modèle propose des facteurs de risques et de protection, tous ancrés dans l'oppression historique toujours actuelle subie par les peuples autochtones (Burnette et Figley, 2017) tout en tenant compte des facteurs de protection culturels, communautaires, structurels et individuels.

### 3.2 Question de recherche et objectifs

Ce mémoire de maîtrise vise à pallier le manque de données spécifiques aux personnes étudiantes autochtones et aux enjeux liés au VACS dans les milieux collégiaux, clairement mis en lumière dans le chapitre précédent. Ainsi, la question de recherche qui traverse ce mémoire est la suivante : *quel est le portrait des violences à caractère sexuel dans les milieux collégiaux pour les personnes étudiantes autochtones?* Pour répondre à cette question, l'étude se décline en deux objectifs : le premier objectif consiste à établir un portrait comparatif entre les étudiants-es autochtones et non-autochtones des cinq cégeps au Québec, soit pour la victimisation sexuelle en milieu collégial, les répercussions, le dévoilement et le signalement à l'institution d'appartenance et la victimisation sexuelle hors collégial. Le deuxième

objectif est d'explorer ces mêmes variables selon le genre, exclusivement pour les étudiants-es autochtones. Pour répondre à ces objectifs, la banque de données du *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité* (PIECES) mené dans cinq cégeps francophones du Québec est mobilisée (Bergeron *et al.*, 2020). Le terme « milieu collégial » indique que l'étude inclut les gestes commis à l'intérieur ou à l'extérieur du campus, notamment dans l'environnement virtuel, à l'encontre d'une personne affiliée au cégep par une autre personne affiliée au même cégep.

### 3.3 Pertinence de l'étude

Sur le plan scientifique, cette étude permet de lever le voile sur des réalités peu étudiées au Canada et au Québec, soit celle des VACS chez les étudiants-es autochtones au collégial. De plus en plus d'études examinent la situation des VACS dans les milieux d'enseignement supérieur, mais encore aucune n'avait fait un portrait spécifique pour les étudiants-es autochtones au collégial au Québec. Ces données permettent non seulement d'avoir un portrait global de la situation, mais également d'approfondir les enjeux spécifiques aux étudiants-es autochtones en ce qui concerne le dévoilement, le signalement et les conséquences des VACS, en plus d'offrir un point de comparaison entre eux-elles et les étudiants-es non-autochtones. Il s'agit d'un point de départ qui pourrait mener à d'autres études plus spécifiques sur ces différents aspects.

Par rapport à la pertinence sociale et sexologique, la présente étude contribue à de nouvelles connaissances pouvant être mobilisées dans le développement ou l'adaptation de programmes de prévention, de sensibilisation et d'intervention dans le domaine des VACS chez les étudiants-es autochtones. En effet, les résultats de cette étude pourraient ouvrir la porte à différentes possibilités d'initiatives à mettre en place dans les milieux collégiaux afin de répondre aux besoins spécifiques de cette population, en gardant en tête les enjeux particuliers qui lui sont propres. Comme mentionné précédemment, la Loi 22.1 souligne l'importance de prendre en compte les personnes les plus à risque de vivre des VACS, dont les personnes autochtones. Les résultats de cette étude pourraient permettre donc aux établissements d'être mieux informés pour répondre à cet important principe dans cette Loi. De même, parmi les recommandations du rapport *Courage d'agir* (Khan *et al.*, 2019), la toute première fait référence au besoin de tenir compte des réalités autochtones et d'adopter des solutions autochtones pour contrer les VACS. Bien que la présente étude ne prétende pas offrir de solutions autochtones aux VACS, ni témoigner des réalités multiples des Autochtones, elle pourra éventuellement servir de référence aux groupes ou aux organismes autochtones dans la mise en lumière de l'importance d'avoir des solutions qui

leur sont propres. De savoir quelles sont les principales raisons de non-signalement ou les conséquences les plus fréquentes permet de mieux comprendre quelles sont les barrières structurelles ou institutionnelles dans les milieux collégiaux au Québec. Au long terme, elle pourrait contribuer à la réduction des VACS chez les étudiants-es autochtones.

## CHAPITRE 4

### MÉTHODOLOGIE

La présente étude s'appuie sur une méthodologie quantitative. La première partie de ce chapitre présente le *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité* (PIECES) d'où sont extraites les données qui ont fait l'objet d'analyse dans ce mémoire. Ensuite, la collecte de données associées à cette enquête sera présentée, suivie d'une présentation de l'échantillon, du questionnaire utilisé et des données mobilisées pour les analyses de ce mémoire, des considérations éthiques du projet, pour finalement conclure avec un portrait sociodémographique de l'échantillon.

Au préalable, une précision méthodologique s'impose. Un volet qualitatif a été initialement prévu dans le cadre de ce projet de mémoire pour documenter les réflexions et recommandations d'étudiants-es autochtones sur les principaux résultats de l'étude, par le biais de groupes de discussion. Ces groupes de discussion ne visaient pas à aborder le vécu personnel des personnes étudiantes autochtones, mais plutôt leurs perceptions des résultats de PIECES et leurs recommandations pour les cégeps. Toutes les étapes d'élaboration du schéma d'entrevue, des demandes éthiques et de l'approbation des trois cégeps sélectionnés ont été complétées. Il y a ensuite eu des prises de contact avec les intervenantes responsables de la prévention des VACS ou les intervenantes auprès des étudiants-es autochtones pour coordonner le recrutement des participants-es. Toutefois, le recrutement n'a pas porté fruit et ce volet n'a donc pas pu se concrétiser. Les éléments méthodologiques dans ce chapitre concernent exclusivement le volet quantitatif.

#### 4.1 L'enquête PIECES comme source de données

Le *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité* (PIECES) a permis d'établir un portrait global des situations de VACS en milieu collégial au Québec, auprès d'un échantillon de personnes étudiantes et des membres du personnel. L'enquête PIECES est le fruit d'une collaboration entre divers partenaires au milieu collégial, soit la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, l'organisme Boscoville, la Fédération des cégeps ainsi que cinq cégeps partenaires. Le rapport complet de PIECES peut être consulté sur le site internet de la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur [<http://chairevssmes.uqam.ca/pieces/>] (Bergeron *et al.*, 2020). La collecte de données de PIECES a été effectuée à l'automne 2019. La population visée par l'enquête était l'ensemble de la communauté

collégiale des cinq cégeps francophones. Le seul critère d'inclusion était d'étudier ou de travailler dans ces cégeps au moment de la collecte de données (donc les étudiants-es, le personnel enseignant, les cadres et les employés-es de tout autre groupe). L'enquête, qui s'est réalisée par questionnaires en ligne, a mobilisé différentes stratégies de recrutement dont voici les principales. D'abord, des courriels d'invitation de participation ont été envoyés à l'ensemble de la communauté des cinq cégeps partenaires, par leurs listes institutionnelles. Ensuite, un bandeau publicitaire a été publié sur la page d'accueil du site Web de certains cégeps. L'utilisation d'une vidéo promotionnelle sur les écrans géants et les réseaux sociaux des cégeps a également été une stratégie pour rehausser le recrutement. De plus, des affiches ont été placées dans certains endroits stratégiques dans les cégeps.

Des 37 466 personnes sollicitées dans les cinq établissements partenaires, ces différentes stratégies ont permis de rejoindre 6 006 personnes qui ont rempli le questionnaire en ligne. Il s'agit donc d'un taux de réponse global de 16 %. Des précisions méthodologiques supplémentaires peuvent être consultées dans le rapport de recherche (Bergeron *et al.*, 2020).

#### 4.2 Les critères d'inclusion de la présente étude

Afin de répondre aux objectifs de la présente étude, les données ont été extraites de la banque de données à partir de trois critères, soit avoir indiqué être étudiants-es, avoir répondu à la question sur l'identité de genre et celle de l'identité autochtone. Un total de 4 688 personnes qui répondaient à ces critères ont été retenues pour le projet de mémoire (149 étudiants-es autochtones et 4 539 étudiants-es non-autochtones).

#### 4.3 Le questionnaire en ligne comme instrument de mesure

Le questionnaire en ligne a été utilisé dans le cadre de l'enquête PIECES afin de rejoindre facilement un large échantillon, en plus de pouvoir être distribué assez facilement tout en assurant l'anonymat des répondants-es. Le questionnaire, afin de tenir compte des particularités du milieu collégial, est une version adaptée du questionnaire de l'enquête ESSIMU menée en milieu universitaire (Bergeron *et al.*, 2016). Le questionnaire complet comprend un total de neuf sections. Toutefois, seules les cinq sections mobilisées dans le cadre de ce mémoire sont présentées dans les prochaines lignes.

**Données sociodémographiques.** Cette section comprend une série de questions sociodémographiques. Y sont donc documentées des caractéristiques comme l'identité autochtone, le statut collégial, l'âge, le

genre, l'orientation sexuelle, la présence d'un trouble, difficulté ou handicap ayant un impact sur la vie quotidienne, la durée de fréquentation du cégep (en nombre de sessions). La question sur l'identité autochtone était formulée comme suit : « *Vous identifiez-vous en tant qu'Autochtone (Premières Nations, Inuit, Métis)?* ». Ce à quoi les participants-es pouvaient répondre par « oui » ou « non » ou « je préfère ne pas répondre ». Les personnes ne préférant pas répondre ont été exclues de cette étude. Ensuite, la question sur l'identité de genre était formulée comme suit : « À quel genre vous identifiez-vous? » et les participants-es pouvaient répondre « femme », « homme », « Non-binaire, fluide dans le genre, bispirituel-le » ou « autre ». Les personnes ayant choisi les deux derniers choix de réponses ont été regroupées dans la catégorie « minorités de genre ». Pour les fins d'analyse, le genre (homme/femme) et l'identité autochtone (oui/non) ont été combinés en une nouvelle variable.

**Victimisation sexuelle en milieu collégial ( $\alpha = 0,90$ ).** La victimisation sexuelle en milieu collégial a été mesurée par l'instrument *Sexual Experiences Questionnaire* (Fitzgerald *et al.*, 1999), traduit en français pour l'enquête ESSIMU (Bergeron *et al.*, 2016) et adapté pour le milieu collégial dans le cadre de l'étude PIECES (Bergeron *et al.*, 2020). L'instrument comprend 21 items divisés par trois formes de violence sexuelle : 1) le harcèlement sexuel ( $\alpha = 0,87$ ) soit des comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais se traduisent par des attitudes insultantes, dégradantes et hostiles; 2) les comportements sexuels non désirés ( $\alpha = 0,85$ ), soit des comportements verbaux et non verbaux offensants, non désirés et non réciproques qui incluent la tentative de viol et l'agression sexuelle; 3) la coercition sexuelle ( $\alpha = 0,80$ ), soit le chantage en retour de considérations futures reliées à l'emploi ou aux études. Pour chacun des 21 énoncés, la personne indiquait si une personne affiliée au même cégep avait commis ces gestes au cours des 12 derniers mois et depuis l'arrivée au cégep. Dans le questionnaire, le choix de réponse initial (« jamais », « 1 fois », « 2 fois ou plus »). Pour les analyses, les réponses ont été recodées de manière dichotomique (oui/non).

**Répercussions possibles ( $\alpha = 0,86$ ).** Cette section visait à mesurer les conséquences des événements de VACS affectant le fonctionnement dans différentes sphères comme la réussite scolaire, professionnelle ou sportive, la vie personnelle et sociale et la santé physique. Elle est composée de 11 énoncés, dont cinq sont liés à la mesure des symptômes du trouble de stress post-traumatique (TSPT) ( $\alpha = 0,79$ ) [*Primary Care PTSD*] qui a été traduite par Hébert *et al.* (2018); (Prins *et al.*, 2016). Pour chacun des énoncés, la personne indiquait si elle avait ressenti ces répercussions « Pas du tout », « Un peu » ou « Beaucoup ». Les réponses ont été regroupées en une variable dichotomique, soit « oui » ou « non ». Pour les énoncés liés au TPST,

le seuil clinique correspond à la présence d'au moins trois des cinq symptômes présentés dans le *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders 5*, tel que proposé par Prins et al. (2016).

**Dévoilement.** Cette section comporte deux questions, la première visant à savoir si la personne a dévoilé les événements de VACS à une autre personne, c'est-à-dire de se confier. Dans l'affirmative, la personne précisait à qui le dévoilement avait été fait (soit l'entourage personnel, personne/ressource affiliée au cégep, service de police ou service ou ressource à l'extérieur du cégep).

**Signalement au cégep.** Cette section est composée de deux questions. La première vise à savoir si la personne a signalé ou dénoncé la ou les événements de VACS aux instances ou aux ressources du cégep (sans avoir nécessairement porté plainte), avec le choix de réponse suivant : aucun événement, certains événements ou tous les événements. Un recodage a été effectué afin d'avoir une variable dichotomique : soit « n'a signalé aucun événement » ou « a signalé un ou des événements ». Si tous les événements n'avaient pas été signalés, la seconde question apparaissait et la personne précisait la ou les raisons à partir d'une liste de 16 choix de réponses.

**Victimisation à l'extérieur du contexte collégial.** Cette section est composée de deux questions : 1) Au cours de votre vie, une personne non affiliée au cégep vous a-t-elle touché-e sexuellement, alors que vous ne le vouliez pas, ou encore vous a-t-elle forcé-e à la toucher ou à toucher, d'une façon sexuelle, une autre personne?; 2) Au cours de votre vie, une personne non affiliée au cégep vous a-t-elle forcé-e à avoir une relation sexuelle, incluant une pénétration orale, anale ou vaginale, alors que vous ne le vouliez pas? La personne répondait par « oui » ou « non » aux deux questions pour la période de sa vie avant l'âge de 18 ans et après l'âge de 18 ans. Un score dichotomique (présence/absence) a été créé afin d'identifier la présence ou non d'une victimisation sexuelle au cours de la vie des personnes étudiantes, à l'extérieur du milieu collégial.

#### 4.4 Considérations éthiques

L'enquête PIECES a obtenu l'approbation éthique du Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Montréal [#3421\_e\_2019, voir Annexe A], en plus de l'approbation des comités éthiques des cinq cégeps partenaires. De plus, l'étudiante a obtenu son certificat de réussite de la formation en ligne *l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains : Formation en éthique de la recherche (EPTC 2 : FER)* avant d'avoir accès

à la banque de données de l'enquête (voir Annexe C). En ce qui concerne le questionnaire en ligne, de nombreuses mesures ont été mises en place afin d'assurer l'anonymat des participants-es : les données étaient recueillies sur la plateforme Qualtrics (licence UQAM) basée à Toronto et donc assujettie aux lois sur l'accès à l'information canadiennes. L'adresse IP n'étant pas conservée, il était impossible d'associer un individu à un questionnaire et les données étaient conservées dans un serveur sécurisé et privé. Des mesures ont également été mises en place pour s'assurer du bien-être et de la sécurité des participants-es, entre autres par l'ajout d'une liste de ressources d'aide personnalisée selon le cégep. Un incitatif à la participation a également offert pour encourager les personnes à remplir le questionnaire : 32 chèques-cadeaux de 50 \$ chacun ont été tirés parmi les personnes ayant rempli le questionnaire en ligne et s'étant inscrit au tirage. La procédure pour s'inscrire au tirage garantissait la confidentialité des réponses, il n'y avait aucun moyen d'associer le nom de la personne s'inscrivant au tirage et ses réponses au questionnaire. Finalement, la banque de données était entièrement anonymisée.

#### 4.5 Analyses statistiques effectuées

À partir des statistiques institutionnelles des cinq cégeps, l'équipe de recherche de PIECES a procédé à la pondération des données afin de rétablir le poids relatif pour le genre et pour le programme d'étude des personnes étudiantes (voir Bergeron *et al.*, 2020). Par conséquent, l'ensemble des analyses menées dans le cadre de ce projet de mémoire ont été effectuées à partir des données pondérées.

Des analyses descriptives et de chi-carré ont été effectuées afin de décrire les caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon et de vérifier l'équivalence des deux groupes, soit les étudiants-es autochtones et non-autochtones. Ensuite, pour répondre au premier objectif, des analyses comparatives de chi carré ont été menées pour les étudiants-es autochtones et non-autochtones pour les variables de victimisation sexuelle au collégial, pour le dévoilement, le signalement, les répercussions des VACS ainsi que sur la victimisation sexuelle hors du milieu collégial. Pour répondre au deuxième objectif, des analyses comparatives de chi-carré ont été effectuées pour ces mêmes variables mentionnées précédemment, mais spécifiquement pour les étudiants-es autochtones, et selon le genre. En outre, en raison du petit nombre de personnes s'identifiant comme minorités de genre, les analyses selon le genre n'incluent pas les minorités de genre. Toutefois, elles sont incluses dans les analyses comparatives entre les étudiants-es autochtones et non-autochtones.

#### 4.6 Portrait sociodémographique de l'échantillon

L'échantillon est composé de 4 688 étudiants-es, dont 149 étudiants-es autochtones et 4 539 non-autochtones » (chiffres pondérés). Le Tableau 4.1 présente toutes les caractéristiques de manière plus détaillée.

La majorité des étudiants-es autochtones et non-autochtones s'identifient comme femmes (54,7 % et 54,0 % respectivement). De plus, 41,2 % des étudiants autochtones s'identifient comme hommes, ce qui est le cas de 44,1 % des étudiants non-autochtones. Finalement, peu d'étudiants-es autochtones et non-autochtones s'identifient comme minorités de genre (4,1 % et 1,9 % respectivement). Il s'agit d'ailleurs de la seule catégorie de genre où il existe une différence significative entre les étudiants-es autochtones et non-autochtones. De plus, tant chez les Autochtones que chez les non-autochtones, la formation collégiale suivie par la majorité de l'échantillon est la formation technique (48,0 % et 49,4 % respectivement), suivie par la formation préuniversitaire (36,5 % et 34,6 % respectivement). Au moment de répondre au questionnaire, les étudiants-es autochtones et non-autochtones avaient majoritairement entre 18 et 25 ans (70,45 % et 65,0 % respectivement), et ne déclaraient pas vivre de trouble, de difficulté ou de handicap ayant un impact sur la vie quotidienne (52,8 % et 67,9 % respectivement). Finalement, la majorité s'identifiait comme étant hétérosexuelle (75,2 % et 84,5 % respectivement).

Les analyses comparatives ont permis de déterminer qu'il existait des différences significatives entre les groupes pour deux caractéristiques. D'abord, chez les étudiants-es autochtones, il y a significativement moins d'hétérosexuels-les (74,7 %) que chez les étudiants-es non-autochtones (84,5 %) et, ainsi, il y a plus d'étudiants-es autochtones qui sont des minorités sexuelles (25,3 %) que d'étudiants-es non-autochtones (15,5 %). De plus, il y a un pourcentage significativement plus élevé d'étudiants-es autochtones qui déclarent avoir un trouble, une difficulté ou un handicap ayant un impact sur la vie quotidienne (36,1 %) que d'étudiants-es non-autochtones (21,0 %).

Tableau 4.1 Fréquences des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon, selon l'identité autochtone

	Autochtones		Non-autochtones		$\chi^2$	<i>p</i>
	<i>N</i>	%	<i>N</i>	%		
<b>Programme d'étude actuel</b>	<b>148</b>		<b>4 539</b>		<b>0,23</b>	<b>0,89</b>
Formation préuniversitaire	54	36,5	1 569	34,6		
Formation technique	71	48,0	2 242	49,4		
Tremplin DEC, formation continue, autre étudiant	23	15,5	728	16,0		
<b>Âge</b>	<b>149</b>		<b>4 529</b>		<b>4,28</b>	<b>0,23</b>
17 ans et moins	28	18,8	1 025	22,6		
18 à 25 ans	105	70,5	2 945	65,0		
26 à 35 ans	7	4,7	357	7,9		
36 et plus	9	6,0	202	4,5		
<b>Genre</b>	<b>148</b>		<b>4 539</b>		<b>3,69</b>	<b>0,16</b>
Femme	81	54,7	2 452	54,0		
Homme	61	41,2	2 001	44,1		
Minorités de genre <sup>1</sup>	6	4,1	86	1,9		
<b>Orientation sexuelle</b>	<b>145</b>		<b>4 470</b>		<b>11,50</b>	<b>&lt;0,01</b>
Hétérosexuelle	109	74,7	3 775	84,5		
Minorités sexuelles/Incertains-es	37	25,3	695	15,5		
<b>Trouble, difficulté ou handicap ayant impact sur vie quotidienne</b>	<b>144</b>		<b>4 493</b>		<b>19,52</b>	<b>&lt;0,01</b>
Oui	52	36,1 <sub>a</sub>	944	21,0 <sub>b</sub>		
Non	76	52,8	3 049	67,9		
Incertitude	16	11,1	500	11,1		

<sup>1</sup>Bien que présentées dans ce tableau, il n'a pas été possible d'insérer les personnes issues des minorités de genre dans les analyses en raison de leur faible nombre.

Note : les indices (a,b) révèlent les différences significatives des analyses post-hoc (Bonferroni,  $p < 0,05$ )

## CHAPITRE 5

### ARTICLE

#### **Les violences à caractère sexuel subies en milieu collégial par les étudiants-es autochtones : un portrait chiffré de la situation**

**Alex Côté Asselin et Manon Bergeron**

#### **Résumé**

L'ampleur des violences à caractère sexuel dans les milieux de l'enseignement supérieur est bien connue au Canada comme à l'international. Toutefois, peu d'études se sont penchées sur les différentes facettes de cette problématique chez les étudiants-es autochtones. Cet article brosse un portrait des violences à caractère sexuel subies par les étudiants-es au collégial, en documentant la situation pour les étudiants-es autochtones et non-autochtones. L'échantillon est composé de 149 étudiants-es s'identifiant comme Autochtone et 4 539 étudiants-es non-autochtones. Les données proviennent de l'enquête *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES)*, menée dans cinq cégeps québécois en 2019. Les résultats démontrent que les étudiants-es autochtones vivent plus de comportements sexuels non désirés, qu'ils-elles atteignent plus souvent le stade clinique de trouble de stress post-traumatique après avoir subi des violences et mobilisent moins les ressources de l'établissement collégial. Ces résultats permettront de mieux orienter les interventions en prévention, en sensibilisation et en accompagnement au collégial.

#### **Abstract**

Sexual violence in post-secondary institution is well documented in Canada and around the world. Tough, not many studied the specific aspects of this issue for indigenous students. This study aims to shade light on the peculiarities of sexual violence for indigenous students in college through comparison with non-indigenous students and for gender. The sample consists of all the student population of 149 indigenous students and 4 539 non-indigenous students. The data was collected during the study *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES)* which took place in 5 Quebec's cegep in 2019. The results shows that indigenous students are more susceptible to be subject to unwanted sexual contacts, to reach the clinical stage of PTSD and don't use as much the college services. These results will contribute to better prevention, awareness, and support activities within college.

Mots-clés : violence sexuelle, Autochtones, milieu collégial, signalement, conséquences, trouble de stress post-traumatique

## 5.1 Introduction

Les violences à caractère sexuel sont une problématique largement documentée, au Canada et ailleurs dans le monde. En 2018, selon des données de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés menée par Statistique Canada, 30,2 % des femmes et 8,2 % des hommes ont déclaré avoir été victime d'agression sexuelle depuis l'âge de 15 ans (Cotter et Savage, 2019). Il est aussi rapporté que certaines populations sont plus à risque de subir des agressions sexuelles. Les femmes, les personnes de moins de 35 ans, les personnes des minorités sexuelles ou de genre, les personnes ayant un handicap et les Autochtones en font partie (Cotter, 2021 ; Ministère de la Sécurité publique, 2019 ; Perreault, 2022). Si le terme « agression sexuelle » fait référence à la définition plus restreinte des gestes visés par le Code criminel canadien, la définition du terme « violences à caractère sexuel » comprend un continuum des manifestations, allant du harcèlement sexuel, de la diffusion d'images intimes d'une personne sans son consentement, de promesses de récompense en échange de faveurs sexuelles, de contacts à connotation sexuelle non consentis ou d'agression sexuelle. Cette définition inclusive de la violence à caractère sexuel concorde avec celle largement diffusée par les Centers for Disease Control and Prevention, aux États-Unis, quant aux recommandations portant sur la surveillance de la violence sexuelle (Basile *et al.*, 2014).

Les dernières années ont aussi permis de lever le voile sur les violences à caractère sexuel (VACS) dans les milieux d'enseignement supérieur. Selon une autre enquête de Statistique Canada intitulée *Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes 2019*, 32 % des étudiantes et 45 % des étudiants ont été victimes de comportements sexualisés non désirés en 2019 en contexte d'études postsecondaires (Burczycka, 2020). Dans cet échantillon, la proportion entre étudiants-es autochtones et non-autochtones ayant rapporté de tels événements est la même, soit 39 %. En ce qui concerne les différences entre les genres, 44 % des étudiantes et 32 % des étudiants autochtones ont déclaré avoir été la cible d'au moins un comportement sexualisé non désiré au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Au Québec, l'*Enquête sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire* (ESSIMU) à laquelle ont répondu 6 554 personnes étudiant dans six universités, indique que 36,2 % rapportent avoir subi au moins un événement de VACS depuis leur arrivée à l'université (Bergeron *et al.*, 2019). Des analyses complémentaires à partir de la banque de données d'ESSIMU révèlent que l'identité autochtone était un prédicteur de victimisation sexuelle dans le milieu universitaire dans les 12 mois précédant l'étude (Dion

*et al.*, 2021). De même, les étudiants-es autochtones rapportaient de plus hauts taux de harcèlement sexuel que les étudiants-es non-autochtones pour la même période de référence.

Il convient également de faire un portrait des étudiants-es autochtones au Québec : au niveau collégial, ils-elles sont généralement plus âgés-es, ont plus d'enfants à leur charge, doivent plus souvent déménager pour la poursuite de leurs études et sont plus souvent des étudiants-es de première génération que les étudiants-es non autochtones (Tadjioque *et al.*, 2023). Ils-elles rencontrent également des barrières à leurs études, comme l'éloignement géographique, la perte de repères et les effets du traumatisme intergénérationnel (CAPRES, 2023). Certains facteurs peuvent toutefois mitiger ces barrières, comme la familiarité avec la ville d'établissement, avoir des personnes dans son entourage proche qui ont fait des études, avoir le français comme première langue, valoriser l'éducation et avoir de la facilité à s'intégrer à de nouveaux milieux (Lefevre-Radelli *et al.*, 2017).

Au-delà de la prévalence plus élevée, peu d'études ont examiné les expériences de VACS subies par les étudiants-es autochtones. De plus, la situation des VACS chez les étudiants-es autochtones dans le milieu collégial est encore peu documentée, comparativement aux données actuellement disponibles pour la population universitaire. Par conséquent, cet article documente les violences à caractère sexuel subies en milieu collégial par les étudiants-es autochtones en comparaison aux étudiants-es non-autochtones au Québec, en incluant les répercussions des VACS ainsi que le signalement à l'établissement collégial. Ces enjeux essentiels apportent un éclairage pour la prévention des VACS et au soutien de toutes les personnes victimes de VACS, et tout particulièrement celles autochtones étudiant dans un établissement collégial.

#### 5.1.1 Des situations associées à diverses répercussions, mais rarement signalées

Les conséquences des VACS dans les milieux d'enseignement supérieur sont relativement bien documentées pour la population étudiante générale, mais elles sont peu connues spécifiquement chez les étudiants-es autochtones. L'enquête de Statistique Canada souligne les nombreuses conséquences possibles sur la santé émotionnelle et mentale des personnes étudiantes ayant fait l'objet de comportements sexuels non désirés ou d'agression sexuelle, ainsi que sur leur vie universitaire (Burczycka, 2020). Ces conséquences peuvent varier selon le genre. Ainsi, les femmes rapportaient plus de répercussions sur leur santé mentale et émotionnelle que les hommes lors de comportements sexualisés non désirés, comme se sentir craintive (23,1 % et 3,9 %, respectivement), être plus prudente ou attentive (51,8 % et 20,8 %, respectivement), vivre de l'anxiété (31,2 % et 10,0 %, respectivement) ou se sentir

déprimée (8,2 % et 4,3 %, respectivement). De plus, des proportions similaires de femmes et d'hommes déclaraient vivre des répercussions sur leur parcours universitaire, comme d'arrêter d'aller à un ou des cours (7,2 % et 3,2 %, respectivement), demander plus de temps pour réaliser des travaux (6,4 % et 3,2 %, respectivement) ou abandonner un ou des cours (3,5 % et 1,4 %, respectivement). De manière similaire, les résultats d'ESSIMU révèlent que 50 % des étudiants-es rapportent au moins une conséquence affectant une ou plusieurs sphères de leur vie (par exemple : la sphère sociale, scolaire, les habitudes de vie, la santé mentale); par ailleurs, 9,5 % atteignent le seuil clinique lié au trouble de stress post-traumatique (Bergeron *et al.*, 2019). Ces conséquences peuvent aussi affecter le parcours scolaire des personnes victimes. Ainsi, selon une étude de Stermac *et al.*, (2020) menée auprès de 934 étudiantes au premier cycle universitaire au Canada, les étudiantes ayant été victimes de VACS présentaient des résultats scolaires moins élevés, des taux d'absentéisme plus élevés et seraient plus à risque de se présenter intoxiquées à leurs cours, particulièrement lorsque la forme de violence sexuelle subie était l'agression sexuelle, que celles n'ayant pas été victimes. Si ces études documentent les répercussions négatives des VACS en enseignement supérieur pour la population étudiante, elles n'offrent pas un portrait plus précis pour les étudiants-es autochtones.

Cette même lacune est observée pour l'enjeu de signalement des événements à l'établissement d'enseignement supérieur, les données disponibles étant peu ou pas spécifiques aux étudiants-es autochtones. Or, plusieurs études informent du faible taux de signalement des situations de VACS aux établissements, de même que les raisons de non-signalement. Ainsi, dans l'enquête de Statistique Canada, seulement 4 % des hommes et 9 % des femmes ayant été victimes de comportements sexualisés non désirés ont signalé la situation à l'établissement d'enseignement postsecondaire (Burczycka, 2020). L'ESSIMU révèle que seulement 3,3 % des personnes étudiantes ont rapporté tous les événements de VACS subie (Bergeron *et al.*, 2019). Les principales raisons de non-signalement mentionnées étaient de ne pas croire la situation assez grave pour la signaler (79,8 %), de vouloir mettre l'événement derrière soi et ne plus y penser (31,4 %), de craindre de ne pas avoir suffisamment de preuves pour être pris-e au sérieux (21,2 %) et de craindre de ne pas être pris-e au sérieux par l'institution (21,0 %) (Bergeron *et al.*, 2019). Une étude américaine auprès de 5 911 étudiantes collégiales de minorités ethniques ou raciales rapporte des raisons similaires: ainsi, 84,4 % voulaient gérer la situation par elles-mêmes, 72,1 % croyaient que la situation n'était pas assez grave et 72,1 % disaient avoir d'autres préoccupations plus importantes (McMahon et Seabrook, 2020).

### 5.1.2 Les objectifs de l'étude

Ainsi, il semble essentiel de se pencher sur les particularités des VACS chez les étudiants·es autochtones dans le milieu collégial. L'étude se décline en deux objectifs : le premier objectif consiste à établir un portrait comparatif entre les étudiants·es autochtones et non-autochtones des cinq cégeps au Québec, soit pour la victimisation sexuelle en milieu collégial, les répercussions, le dévoilement et le signalement à l'institution d'appartenance et la victimisation sexuelle hors collégial. Le deuxième objectif est d'explorer ces mêmes variables selon le genre, exclusivement pour les étudiants·es autochtones. Le terme « milieu collégial » indique que l'étude inclut les gestes commis à l'intérieur ou à l'extérieur du campus, notamment dans l'environnement virtuel, à l'encontre d'une personne affiliée au cégep par une autre personne affiliée au même cégep.

## 5.2 Méthodologie

Cette étude s'appuie sur les données recueillies par un questionnaire en ligne dans le cadre du *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES)*, dont l'objectif était d'établir un portrait des violences sexuelles en milieu collégial auprès de l'ensemble de la communauté de cinq établissements au Québec (Bergeron *et al.*, 2020). La collecte de données a été effectuée à l'automne 2019 auprès de la population étudiante et des membres du personnel des cégeps partenaires. Pour effectuer le recrutement, des invitations ont été envoyées par courriel à l'ensemble de la communauté par le biais de listes institutionnelles, des bandeaux publicitaires ont été affichés sur le site Web de certains des cégeps, des vidéos ont été publiées sur les réseaux sociaux et des affiches ont été placées dans les cégeps. Avant de débiter le recrutement, une certification éthique a été obtenue auprès du Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec les êtres humains de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et des cinq cégeps partenaires. D'autres informations méthodologiques supplémentaires peuvent être consultées dans le rapport de recherche (Bergeron *et al.*, 2020).

L'échantillon de convenance total compte 6 006 personnes. En raison des objectifs visés de la présente étude, l'extraction des données a été effectuée selon les trois critères suivants : (1) être une personne étudiante, (2) avoir répondu à la question sur l'identité autochtone et (3) avoir répondu à la question sur le genre. Ainsi, l'échantillon retenu compte un total de 4 688 personnes étudiantes.

### 5.2.1 Le questionnaire en ligne

**Informations sociodémographiques.** Cette première section comporte des questions relatives à l'identification en tant qu'Autochtone, au programme d'étude, l'âge, le genre, l'orientation sexuelle et à la présence d'un trouble, d'une difficulté ou d'un handicap ayant un impact sur la vie quotidienne. La question sur l'identité autochtone était formulée comme suit : « *Vous identifiez-vous en tant qu'Autochtone (Premières Nations, Inuit, Métis)?* ». Ce à quoi les participants-es pouvaient répondre par « oui » ou « non » ou « je préfère ne pas répondre ». Les personnes ne préférant pas répondre ont été exclues de la présente étude. Ensuite, la question sur l'identité de genre était formulée comme suit : « À quel genre vous identifiez-vous? » et les participants-es pouvaient répondre « femme », « homme », « Non-binaire, fluide dans le genre, bispirituel-le » ou « autre ». Les personnes ayant choisi les deux derniers choix de réponses ont été regroupées dans la catégorie « minorités de genre ». Une nouvelle variable combinant le genre à l'identité autochtone a également été créée pour distinguer les cinq groupes suivants : *femmes autochtones, femmes non-autochtones, hommes autochtones, hommes non-autochtones* et *minorités de genre autochtones et non-autochtones* (les personnes issues des minorités de genre ont été exclues des analyses en raison de leur faible nombre).

**Victimisation sexuelle en milieu collégial ( $\alpha = 0,82$ ).** La victimisation sexuelle en milieu collégial est mesurée par l'instrument *Sexual Experiences Questionnaire* (Fitzgerald *et al.*, 1999) comprenant 21 items regroupés sous trois formes de violence à caractère sexuel : 1) le harcèlement sexuel ( $\alpha = 0,88$ ) soit des comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais se traduisent par des attitudes insultantes, dégradantes et hostiles; 2) les comportements sexuels non désirés ( $\alpha = 0,85$ ), soit des comportements verbaux et non verbaux offensants, non désirés et non réciproques qui incluent la tentative de viol et l'agression sexuelle; 3) la coercition sexuelle ( $\alpha = 0,80$ ), soit le chantage en retour de considérations futures reliées à l'emploi ou aux études. Dans le questionnaire, le choix de réponse initial (« jamais », « 1 fois », « 2 fois ou plus ») a été recodé par une variable dichotomique (oui/non), et ce, pour les deux temps de référence (depuis les 12 derniers mois et depuis l'arrivée au cégep).

**Répercussions possibles ( $\alpha = 0,89$ ).** Cette section questionne sur les conséquences des événements de VACS affectant le fonctionnement dans différentes sphères comme la réussite scolaire, professionnelle ou sportive, la vie personnelle et sociale et la santé physique. Pour les 11 énoncés, la personne indiquait si elle avait ressenti ces répercussions à la suite d'un événement de VACS (« Pas du tout », « Un peu » ou

« Beaucoup »), un score dichotomique pour indiquer la présence ou l'absence de la répercussion a été créé. Cinq de ces énoncés mesurent les symptômes du trouble de stress post-traumatique ( $\alpha = 0,79$ ) à l'aide du *Primary Care PTSD*; (Prins *et al.*, 2016) traduit par Hébert, (2018) Le seuil clinique associé au trouble de stress post-traumatique est fixé à trois symptômes et plus, sur le total de cinq (Prins *et al.*, 2016).

**Dévoilement.** Cette section comporte deux questions, la première visant à savoir si la personne a parlé des événements de VACS à une autre personne, c'est-à-dire de se confier. Dans l'affirmative, la personne précisait à qui le dévoilement avait été fait, à partir d'un choix de réponses préétablies (avec la possibilité d'ajouter une autre réponse).

**Signalement à l'établissement.** Cette section est divisée en deux questions. D'abord, il s'agit de savoir si la personne a signalé le ou les événements de VACS aux instances ou aux ressources du cégep (sans avoir nécessairement porté plainte), avec le choix de réponse suivant : « aucun événement », « certains événements » ou « tous les événements ». Un recodage a été effectué afin d'avoir une réponse en deux volets : soit « n'a signalé aucun événement » ou « a signalé un ou des événements ». Si tous les événements n'avaient pas été signalés, la seconde question visait à savoir pour quelle-s raison-s à partir d'une liste de 16 choix de réponses.

**Victimisation à l'extérieur du contexte collégial.** Cette section se compose de deux questions : 1) Au cours de votre vie, une personne non affiliée au cégep vous a-t-elle touché-e sexuellement, alors que vous ne le vouliez pas, ou encore vous a-t-elle forcé-e à la toucher ou à toucher, d'une façon sexuelle, une autre personne?; 2) Au cours de votre vie, une personne non affiliée au cégep vous a-t-elle forcé-e à avoir une relation sexuelle, incluant une pénétration orale, anale ou vaginale, alors que vous ne le vouliez pas? La personne répondait par « oui » ou « non » pour la période de sa vie avant l'âge de 18 ans et après l'âge de 18 ans. Les deux questions ont été combinées pour chaque période de vie, pour déterminer la présence/absente de victimisation sexuelle durant le parcours de vie, à l'extérieur du contexte collégial.

## 5.2.2 Analyses statistiques effectuées

À partir des statistiques institutionnelles des cinq cégeps, l'équipe de recherche de PIECES a procédé à la pondération des données afin de rétablir le poids relatif pour le genre et pour le programme d'étude des personnes étudiantes (voir Bergeron *et al.*, 2020). Ainsi, les données pondérées sont celles utilisées pour

la description de l'échantillon et l'ensemble des analyses présentées dans cet article. D'abord, des analyses descriptives ont été effectuées afin d'obtenir un portrait global des données sociodémographiques de l'échantillon. Des tests de chi-carré, ainsi que des tests post hoc de Bonferroni, ont été effectués afin de comparer les caractéristiques sociodémographiques entre les étudiants-es autochtones et non-autochtones, de même que pour les variables de la victimisation sexuelle en milieu collégial, les conséquences, le signalement et le dévoilement. Pour répondre au deuxième objectif, des tests de chi-carré selon le genre, uniquement pour les étudiants-es autochtones ont été effectués avec ces mêmes variables. Étant donné le petit nombre de personnes s'identifiant comme minorités de genre, il n'a pas été possible de les inclure dans les analyses comparatives selon le genre (mais ces personnes sont incluses dans les analyses comparatives entre autochtones et non-autochtones).

### 5.2.3 Profil sociodémographique de l'échantillon

L'échantillon est composé de 4 688 étudiants-es, dont 149 étudiants-es (chiffres pondérés) ayant répondu par l'affirmative à la question « Vous identifiez-vous en tant qu'Autochtone (Premières Nations, Métis, Inuit)? ». Il est à noter que la proportion d'étudiants-es autochtones dans la population collégiale au Québec est estimée à 1,3 % selon des données récentes (Gaudreault *et al.*, 2022). Le Tableau 4.1 expose les caractéristiques sociodémographiques entre le groupe des étudiants-es autochtones et des étudiants-es non-autochtones. La proportion des femmes et des hommes est similaire pour les deux groupes. Chez les personnes autochtones, 4,1 % s'identifiaient comme minorités de genre par rapport à 1,9 % des personnes non-autochtones. La répartition selon l'âge est également comparable entre les deux groupes, la majorité des étudiants-es sont âgés-es de 18 et 25 ans (70,5 % des étudiants-es autochtones et 65,0 % des étudiants-es non-autochtones), et poursuivent une formation technique (48,0 % des étudiants-es autochtones et 49,4 % des étudiants-es non-autochtones). Une différence significative entre les groupes est notée pour l'orientation sexuelle; une plus grande proportion d'étudiants-es autochtones s'identifient comme minorités sexuelles ou sont incertains-es (25,3 % versus 15,5 %). Les personnes s'identifiant à une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité sont regroupées avec le groupe des personnes de minorités sexuelles. Les personnes s'identifiant à une orientation sexuelle hétérosexuelle constituent le groupe des personnes hétérosexuelles. Les personnes des minorités sexuelles sont celles s'identifiant à une autre orientation sexuelle que l'hétérosexualité (soit « homosexuel-le, gaie, lesbienne », « bisexuel-le », « bi-spirituel-le », « queer, pansexuel-le, allosexuel-le », « asexuel-le », « incertain-e/en questionnement »). Aussi, les Autochtones sont significativement plus nombreux-ses (36,1 %) que les non-

autochtones (21,0 %) à déclarer vivre un trouble, une difficulté ou un handicap ayant un impact sur leur vie quotidienne.

Tableau 5.1 Fréquences des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon

	Autochtones		Non-autochtones		$\chi^2$	p
	N	%	N	%		
<b>Programme d'étude actuel</b>	<b>148</b>		<b>4 539</b>		<b>0,23</b>	<b>0,89</b>
Formation préuniversitaire	54	36,5	1 569	34,6		
Formation technique	71	48,0	2 242	49,4		
Tremplin DEC, formation continue, autre étudiant	23	15,5	728	16,0		
<b>Âge</b>	<b>149</b>		<b>4 529</b>		<b>4,28</b>	<b>0,23</b>
17 ans et moins	28	18,8	1 025	22,6		
18 à 25 ans	105	70,5	2 945	65,0		
26 à 35 ans	7	4,7	357	7,9		
36 et plus	9	6,0	202	4,5		
<b>Genre</b>	<b>148</b>		<b>4 539</b>		<b>3,69</b>	<b>0,16</b>
Femme	81	54,7	2 452	54,0		
Homme	61	41,2	2 001	44,1		
Minorités de genre <sup>1</sup>	6	4,1	86	1,9		
<b>Orientation sexuelle</b>	<b>145</b>		<b>4 470</b>		<b>11,50</b>	<b>&lt;0,01</b>
Hétérosexuelle	109	74,7	3 775	84,5		
Minorités sexuelles/Incertains-es	37	25,3	695	15,5		
<b>Trouble, difficulté ou handicap ayant impact sur vie quotidienne</b>	<b>144</b>		<b>4 493</b>		<b>19,52</b>	<b>&lt;0,01</b>
Oui	52	36,1 <sub>a</sub>	944	21,0 <sub>b</sub>		
Non	76	52,8	3 049	67,9		
Incertitude	16	11,1	500	11,1		

<sup>1</sup> Bien que présentées dans ce tableau, il n'a pas été possible d'insérer les personnes issues des minorités de genre dans les analyses en raison de leur faible nombre.

Note : les indices (a,b) révèlent les différences significatives des analyses post-hoc (Bonferroni,  $p < 0,05$ )

### 5.3 Résultats

#### 5.3.1 Événements de violences à caractère sexuel en milieu collégial

Le Tableau 2 présente les résultats à propos de la fréquence des événements de VACS rapportés par l'échantillon, et ce, pour les deux périodes de référence. D'abord, la section de gauche présente la comparaison entre le groupe des personnes autochtones et celui non-autochtones. Il en ressort que 41,6 % des étudiants-es autochtones rapportent avoir subi au moins un événement de VACS commis par une autre personne affiliée au cégep depuis leur arrivée au cégep, et 39,6 % au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les étudiants-es autochtones sont significativement plus nombreux à faire l'objet de gestes de VACS que les non-autochtones pour la période des 12 mois précédant l'enquête, mais la différence n'est pas significative pour la période de référence « depuis l'arrivée au cégep ». Par ailleurs, l'observation des résultats selon les trois formes de VACS indique que près du double des étudiants-es autochtones rapportent avoir subi des comportements sexuels non désirés comparativement aux étudiants-es non-autochtones, et ce, pour les deux temps de référence : cette différence est significative depuis l'arrivée au cégep (23,5 % comparativement à 13,3 %) et au cours des 12 mois précédant l'étude (21,5 % comparativement à 11,3 %). Cependant, les deux groupes rapportent en proportion comparable avoir subi du harcèlement sexuel et de la coercition sexuelle, pour les deux temps de référence; le harcèlement sexuel étant la forme de VACS la plus fréquente.

Tableau 5.2 Proportion des étudiants-es ayant rapporté des événements de VACS en milieu collégial, selon l'identité autochtone et le genre

	Identité autochtone (ou non <sup>2</sup> )		Identité autochtone * genre <sup>2</sup>						
	Oui <sup>1</sup>	Non <sup>1</sup>	Femmes autochtones	Hommes autochtones	Femmes non-autochtones	Hommes non-autochtones			
	n = 149	n = 4 539	n = 81	n = 61	n = 2 452	n = 2 001			
	%	%	$\chi^2$	<i>p</i>	%	%	%	%	
<b><i>Depuis l'arrivée au cégep</i></b>									
Au moins un événement de VACS	41,6	34,3	3,44	0,06	46,9 <sub>a</sub>	32,8 <sub>a,b</sub>	43,3 <sub>a</sub>	22,8 <sub>b</sub>	
Harcèlement sexuel	35,6	31,0	1,38	0,24	43,2 <sub>a</sub>	23,0 <sub>b</sub>	39,7 <sub>a</sub>	20,1 <sub>b</sub>	
Comportements sexuels non désirés	23,5	13,3	12,64	<0,01	19,8 <sub>a,b</sub>	27,9 <sub>b</sub>	17,5 <sub>b</sub>	8,2 <sub>c</sub>	
Coercition sexuelle	0,7	1,7	0,94	0,33	1,2 <sub>a,b</sub>	0,0 <sub>a,b</sub>	2,3 <sub>a</sub>	0,9 <sub>b</sub>	
<b><i>Dans les 12 derniers mois</i></b>									
Au moins un événement de VACS	39,6	31,4	4,47	0,04	44,4 <sub>a</sub>	32,8 <sub>a</sub>	39,6 <sub>a</sub>	21,0 <sub>b</sub>	
Harcèlement sexuel	32,2	28,3	1,06	0,30	40,7 <sub>a</sub>	19,7 <sub>b</sub>	36,2 <sub>a</sub>	18,3 <sub>b</sub>	
Comportements sexuels non désirés	21,5	11,3	14,37	<0,01	18,3 <sub>a,b</sub>	27,9 <sub>b</sub>	14,6 <sub>a</sub>	7,2 <sub>c</sub>	
Coercition sexuelle	0,7	1,4	0,57	0,45	1,2 <sub>a,b</sub>	0,0 <sub>a,b</sub>	1,8 <sub>a</sub>	0,8 <sub>b</sub>	

<sup>1</sup>Les résultats de ces colonnes incluent le groupe de minorités de genre/incertains-es.

<sup>2</sup>Les résultats de ces colonnes n'incluent pas le groupe des minorités de genre/incertains-es en raison de leur petit nombre.

Note : Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ( $p < 0,05$ ). La comparaison des lettres doit être effectuée horizontalement.

La section de droite du Tableau 2 permet d'examiner les résultats en tenant compte du genre. D'abord, une proportion significativement plus élevée de femmes autochtones (46,9 %), de femmes non-autochtones (43,3 %) et d'hommes autochtones (32,8 %) a déclaré avoir vécu au moins un événement de VACS depuis l'arrivée au cégep que d'hommes non-autochtones (22,8 %) [ $\chi^2 = 211,17$ ;  $p < 0,001$ ]. Le constat est le même pour la période des 12 mois précédant l'enquête, les trois premiers groupes étant plus nombreux que les hommes non-autochtones à rapporter des situations de VACS. Les résultats indiquent certaines différences selon la forme de VACS. D'abord, pour ce qui est du harcèlement sexuel depuis l'arrivée au cégep les femmes autochtones (43,2 %) et non-autochtones (39,7 %) en déclarent significativement plus que les hommes non-autochtones (20,1 %) et autochtones (23,0 %) [ $\chi^2 = 204,18$ ;  $p < 0,001$ ]. Ce scénario demeure le même pour ce qui est du harcèlement sexuel dans les 12 derniers mois, avec des pourcentages légèrement inférieurs. Pour ce qui est des comportements sexuels non-désirés depuis l'arrivée au cégep, les femmes autochtones (19,8 %), les hommes autochtones (27,9 %) et les femmes non-autochtones (17,5 %) en rapportent de manière similaire, mais les hommes non-autochtones en déclarent significativement moins (8,2 %) [ $\chi^2 = 92,99$ ;  $p < 0,001$ ]. Pour les 12 mois précédant l'enquête, les hommes autochtones (27,9 %) et les femmes autochtones (18,3 %) en vivent en proportion similaire, tout comme les femmes autochtones et non-autochtones (14,6 %). Et les hommes non-autochtones (7,2 %) en déclarent significativement moins [ $\chi^2 = 77,09$ ;  $p < 0,001$ ]. Finalement, en ce qui concerne la coercition sexuelle depuis l'arrivée au cégep, il existe une différence significative entre les hommes non-autochtones (0,9 %) et les femmes non-autochtones (2,3 %) [ $\chi^2 = 14,27$ ;  $p = 0,003$ ]. Aucun homme autochtone n'a déclaré avoir fait l'objet de gestes de coercition sexuel pour les deux temps de référence. En outre, le très faible nombre de personnes ayant répondu par l'affirmative aux énoncés de coercition sexuelle rendent l'interprétation limitée pour cette forme de VACS.

### 5.3.2 Répercussions ressenties à la suite des événements de VACS

Le Tableau 3 présente les résultats à propos des répercussions rapportées à la suite des événements de VACS en milieu collégial, pour les étudiantes et étudiants autochtones et non-autochtones. En ce qui concerne d'abord la comparaison selon l'identité autochtone, ce sont 58,3 % des étudiants-es autochtones qui rapportent ressentir au moins une conséquence à la suite des événements de VACS, cette proportion est similaire pour les étudiants-es non-autochtones (51,4 %). Ces répercussions peuvent affecter le fonctionnement dans différentes sphères de la vie comme la réussite scolaire, professionnelle ou sportive, la vie personnelle et sociale, la santé physique et mentale (incluant les symptômes associés au trouble de stress post-traumatique). En ce qui concerne spécifiquement ces symptômes, ce sont 48,3 % des

étudiants-es autochtones qui rapportent au moins une conséquence associée au TSPT comparativement à 38,6 % des étudiants-es non-autochtones, cette différence n'est statistiquement pas significative. Sur les cinq répercussions associées au TSPT, deux différences sont notées : les étudiants-es autochtones sont significativement plus nombreux et nombreuses à rapporter des cauchemars (30,0 % des étudiants-es autochtones par rapport à 14,8 % des étudiants-es non-autochtones) et un sentiment de culpabilité (27,9 % des étudiants-es autochtones par rapport à 15,3 % des étudiants-es non-autochtones). D'ailleurs, 25,0 % des étudiants-es autochtones et 14,7 % des étudiants-es non-autochtones atteignent le seuil clinique de TSPT (au moins trois des cinq symptômes), cette différence est significative.

Tableau 5.3 Proportion d'étudiants-es ayant rapporté des répercussions à la suite d'événements de VACS, selon l'identité autochtone et le genre

	Identité autochtone (ou non)				Genre et identité autochtone			
	Oui	Non			Femmes	Hommes		
	<i>n</i> = 62	<i>n</i> = 1 556	$\chi^2$	<i>p</i>	<i>n</i> = 38	<i>n</i> = 20	$\chi^2$	<i>p</i>
	%	%			%	%		
<b>Participants-es ayant rapporté au moins une conséquence (sur les 11 items)</b>	58,3	51,4	1,11	0,29	60,5	52,6	0,14	0,71
<b>Participants-es ayant rapporté au moins une conséquence apparentée au trouble de stress post-traumatique (TSPT)</b>	48,3	38,6	2,30	0,13	47,4	42,1	0,65	0,72
Cauchemars	30,0	14,8	10,28	0,01	31,6	31,6	0,00	1,00
Essayer de ne pas penser aux événements	19,7	24,0	0,61	0,43	15,8	25,0	0,72	0,40
Être sur les gardes ou en état d'alerte	26,7	20,5	1,32	0,25	31,6	21,1	6,95	0,40
Sentiment d'être engourdi-e ou détaché-e	21,7	15,5	1,63	0,20	16,2	21,1	0,20	0,66
Sentiment de culpabilité	27,9	15,3	6,96	0,01	29,7	21,1	0,48	0,50
<b>Participants-es atteignant le seuil clinique associé au TSPT</b>	25,0	14,7	4,79	0,03	28,9	15,8	1,18	0,28

La section de droite du Tableau 3 expose les résultats selon le genre pour les personnes autochtones et les résultats sont semblables entre les femmes et les hommes. En effet, 60,5 % des étudiantes ont ressenti au moins une conséquence (incluant des conséquences apparentées au TSPT); ce pourcentage diminue à 52,6 % pour les étudiants, mais cette différence n'est pas statistiquement significative. Pour ce qui est des symptômes associés au TSPT, 47,4 % des femmes autochtones et 42,1 % des hommes autochtones rapportent en vivre au moins un. Finalement, 28,9 % des femmes et 15,8 % des hommes atteignent le seuil clinique de TSPT. Les différences statistiques pour ces deux derniers résultats sont toutefois marginales (c'est-à-dire  $p < 0,10$ ).

### 5.3.3 Dévoilement des événements de VACS

Dans cette étude, le dévoilement des événements de VACS signifie que la personne victime a parlé de la situation de violence sexuelle à une autre personne (confiance à une personne de l'entourage ou à une autre ressource). Un pourcentage de 60,0 % des étudiants-es autochtones ( $n = 36$ ) ont fait un dévoilement comparativement à 43,3 % des étudiants-es non-autochtones ( $n = 628$ ), et cette différence est significative ( $\chi^2 = 6,56$ ;  $p = 0,01$ ). Des pourcentages similaires d'étudiant-es autochtones et non-autochtones ont dévoilé à leur entourage personnel (97,2 % et 92,5 % respectivement [ $\chi^2 = 1,13$ ;  $p = 0,29$ ]), à un service extérieur au cégep (5,6 % et 2,7 % respectivement [ $\chi^2 = 1,00$ ;  $p = 0,32$ ]) ou à un service de police (2,8 % et 1,7 % respectivement [ $\chi^2 = 0,20$ ;  $p = 0,65$ ]). En outre, les étudiants-es autochtones sont significativement moins nombreux-ses (5,7 %) à dévoiler les gestes à une personne affiliée au cégep ou à un service du cégep que les étudiants-es non-autochtones (20,7 %) [ $\chi^2 = 4,67$ ;  $p = 0,03$ ].

Les analyses comparatives selon le genre pour le groupe des personnes autochtones informent que les femmes et les hommes dévoilent de manière comparable. En effet, un pourcentage similaire d'étudiantes (55,6 %) et d'étudiants (60,0 %) ont parlé des gestes subis à une autre personne [ $\chi^2 = 0,10$ ;  $p = 0,75$ ]. Par ailleurs, aucune différence significative n'est observée entre les deux groupes par rapport aux personnes ou instances à qui ils-elles ont dévoilé : 100 % des femmes et 91,7 % des hommes ont dévoilé à une personne de leur entourage personnel [ $\chi^2 = 1,72$ ;  $p = 0,19$ ]; aucun étudiant n'a dévoilé à un service extérieur au cégep, contre 10,0 % des étudiantes [ $\chi^2 = 1,28$ ;  $p = 0,26$ ]. Il n'y a également aucun étudiant qui a rapporté avoir signalé à la police contre 5,0 % des étudiantes [ $\chi^2 = 0,62$ ;  $p = 0,43$ ]. Pour ce qui est du dévoilement à une personne affiliée au cégep (y étudiant ou y travaillant) ou à un service d'aide du cégep, 5,0 % des femmes ont déclaré l'avoir fait comparativement à 8,3 % des hommes [ $\chi^2 = 0,14$ ;  $p = 0,71$ ].

### 5.3.4 Signalement des événements de VACS à l'établissement collégial

Le signalement est la dénonciation des événements à une instance ou ressource de l'établissement, incluant la plainte, mais sans s'y limiter. Les situations de VACS sont rarement signalées à l'établissement collégial pour l'ensemble des personnes victimes de l'échantillon : 93,3 % (n = 56) étudiants-es autochtones et 94,9 % étudiants-es non-autochtones (n = 1 367) n'ont pas signalé les événements au cégep [ $\chi^2 = 6,20$ ,  $p = 0,27$ ]. De plus, un pourcentage plus élevé, mais non significatif, d'étudiantes autochtones rapportent ne pas avoir signalé les événements que d'étudiants (97,2 % et 85,0 %, respectivement) [ $\chi^2 = 2,90$ ;  $p = 0,09$ ]. Le Tableau 4 expose les raisons de non-signalement, la section de gauche permettant un comparatif entre les autochtones et non-autochtones.

La principale raison de non-signalement, tant pour les étudiants-es autochtones (55,6 %) que pour les étudiants-es non-autochtones (67,2 %) était de croire la situation pas assez grave pour la signaler. Si la très grande majorité des motifs ont été sélectionnés de manière comparable entre les deux groupes, les analyses indiquent une différence significative pour un motif et une différence marginale pour deux motifs ( $p < 0,10$ ). D'abord, les étudiants-es autochtones sont plus nombreux-ses à expliquer leur choix de ne pas avoir signalé à l'institution par les raisons suivantes, que les non-autochtones : la crainte que des personnes du cégep ne prennent pas la situation au sérieux (25,7 % versus 11,9 %) et vouloir que personne ne soit au courant de cette situation (22,9 % versus 12,1 %;  $p < 0,01$ ). À l'inverse, les étudiants-es autochtones sont moins nombreux-ses à avoir expliqué leur choix parce qu'ils-elles n'avaient pas considéré cet événement comme étant du harcèlement ou une violence sexuelle (31,4 % versus 46,8 %;  $p < 0,01$ ).

Si les résultats démontrent des pourcentages similaires pour la majorité des motifs entre les femmes et les hommes autochtones, deux différences significatives sont observées (section de droite dans le tableau) : les femmes sont plus nombreuses à croire la situation pas assez grave pour la signaler (55,0 %) et à ne pas savoir à qui s'adresser au cégep (30,0 %) que les hommes (53,8 % et 0,0 %, respectivement).

Tableau 5.4 Raisons de non-signalement à l'établissement, selon l'identité autochtone et le genre

	Identité autochtone (ou non)				Identité autochtone et genre			
	Oui <sup>1</sup> <i>n</i> = 36	Non <i>n</i> = 570	$\chi^2$	<i>p</i>	Femmes <i>n</i> = 20	Hommes <i>n</i> = 12	$\chi^2$	<i>p</i>
	%	%			%	%		
Je croyais que la situation n'était pas assez grave pour la signaler	55,6	67,2	2,06	0,15	55,0	53,8	0,99	0,04
Je me sentais capable de gérer la situation par moi-même	34,3	40,2	0,48	0,49	25,0	50,0	2,08	0,15
Je voulais simplement mettre l'incident derrière moi et ne plus y penser	34,3	24,7	1,59	0,21	47,4	23,1	1,94	0,16
Je n'avais pas considéré cet événement comme étant du harcèlement ou une violence sexuelle	31,4	46,8	3,15	0,08	20,0	30,8	0,50	0,48
Je craignais que des personnes du cégep ne prennent pas la situation au sérieux	25,7	11,9	5,64	0,02	30,0	25,0	0,09	0,76
Je voulais que personne ne soit au courant de cette situation	22,9	12,1	3,43	0,06	20,0	25,0	0,11	0,74
Je ne savais pas à qui m'adresser au cégep	16,7	10,7	1,23	0,27	30,0	0,0	4,43	0,04
Je craignais de ne pas avoir suffisamment de preuves pour que les instances du cégep puissent intervenir	5,6	14,9	2,41	0,12	5,0	8,3	0,14	0,71
Je trouvais les démarches trop compliquées pour dénoncer la situation au cégep	5,6	13,0	1,70	0,19	10,0	0,0	1,28	0,26
Je craignais que ma plainte ne soit pas traitée de manière confidentielle	5,6	12,6	1,58	0,21	5,0	8,3	0,14	0,71
J'avais peur qu'on pense que j'étais en partie responsable de la situation	5,7	8,8	0,39	0,53	5,3	8,3	0,12	0,74

Je n'avais pas confiance dans les personnes ou instances/ressources en place au cégep	2,8	4,7	0,30	0,59	5,0	0,0	0,62	0,43
Je ne savais pas que le cégep pouvait m'aider dans cette situation	2,8	9,8	1,98	0,16	5,0	0,0	0,62	0,43
Je craignais les représailles de la personne ayant commis ces gestes ou de son entourage	5,6	9,5	0,56	0,46	5,3	8,3	0,12	0,73
Je craignais des conséquences négatives pour mon emploi, ma session, l'obtention de mon diplôme, de mon parcours sportif ou de mon implication socioculturelle	2,6	7,5	0,20	0,66	5,0	8,3	0,14	0,71
Je craignais de compromettre l'emploi ou les études de la personne ayant commis ces gestes	2,8	7,7	1,20	0,27	5,0	0,0	0,77	0,68

<sup>1</sup>Quatre personnes n'ont pas spécifié leur genre ou se sont identifiées comme minorité de genre, d'où la différence entre les échantillons (n = 36) de la section de gauche et (n = 32) de la section de droite.

### 5.3.5 Victimisation sexuelle hors du milieu collégial

Des analyses comparatives concernant la victimisation sexuelle à l'extérieur du milieu collégial ont permis d'identifier des différences entre les étudiants-es autochtones et non-autochtones, ainsi qu'entre les femmes et les hommes pour le groupe des personnes autochtones.

D'abord, les étudiant·es autochtones (35,5 %) sont significativement plus nombreux·ses à déclarer avoir subi des VACS à l'extérieur du milieu collégial que les étudiants-es non-autochtones (26,2 %) [ $\chi^2 = 5,32$ ;  $p = 0,02$ ]. Une différence significative est également observée entre les femmes et les hommes autochtones : 55,2 % des étudiantes et 8,3 % des étudiants autochtones ont déclaré avoir subi de la violence sexuelle hors du contexte collégial, avant ou après 18 ans [ $\chi^2 = 28,80$ ;  $p < 0,001$ ].

## 5.4 Discussion

### 5.4.1 Les VACS plus présentes chez les étudiants-es autochtones

Le constat général concernant les résultats sur les VACS est que, globalement, les étudiants-es autochtones rapportent davantage de VACS en milieu collégial que les étudiants-es non-autochtones et ce, de manière statistiquement significative pour la période des 12 mois précédant l'enquête, mais marginalement depuis l'arrivée au cégep. Cette différence est particulièrement accentuée en ce qui concerne les comportements sexuels non désirés puisque le groupe des étudiants-es autochtones est presque deux fois plus nombreux à rapporter ce type de violence sexuelle que le groupe non-autochtone (respectivement 23,5 % et 13,3 % depuis leur arrivée au cégep ; 21,5 % et 11,3 % pour les 12 mois précédant l'enquête). Dans l'instrument utilisé pour la présente étude, la catégorie des comportements sexuels non désirés inclut des comportements sans contact physique (p. ex. : exposition à du matériel à connotation sexuelle sans le consentement, tentative d'établir une relation intime ou sexuelle malgré un refus) et aussi des comportements avec contact physique (p. ex. : tentative d'avoir une relation sexuelle ou relation sexuelle sans consentement). Ces résultats font partiellement écho à ceux de Dion *et al.*, (2021), ayant mené des analyses secondaires d'ESSIMU auprès d'un échantillon d'étudiants-es universitaires, qui concluaient que l'identité autochtone était associée à la victimisation sexuelle dans les 12 mois précédant l'enquête. Toutefois, leurs résultats indiquaient une différence significative pour le harcèlement sexuel, tandis que les résultats de la présente étude pointent surtout vers une différence en ce qui concerne les comportements sexuels non désirés. Ainsi, la question se pose à savoir si, malgré des enjeux similaires quant à l'ampleur des VACS, les formes qu'elles prennent chez les étudiants-es autochtones aux niveaux collégial et universitaire sont différentes. Par ailleurs, Statistique Canada (Burczycka, 2020) ne rapporte

pas de différence significative entre les étudiants-es autochtones et non-autochtones, mais les données disponibles ne distinguent pas les niveaux collégial et universitaire.

Une autre piste explicative est celle des différences sociodémographiques entre les Autochtones et non-autochtones dans l'échantillon de la présente étude : les premiers-ères comptent plus de personnes ayant un trouble ou un handicap et de personnes de minorités sexuelles. Ce sont deux groupes de personnes qui sont surreprésentés en ce qui concerne les VACS dans les milieux d'enseignement supérieur (Bergeron *et al.*, 2016, 2020 ; Burczycka, 2020), de même que dans les enquêtes auprès de la population générale (Conroy et Cotter, 2017). D'ailleurs, les résultats de Dion *et al.*, (2021) soulignent l'importance de certains facteurs dans l'étude du risque de victimisation sexuelle en milieu universitaire lorsqu'ils sont combinés à l'identité autochtone, soit être une femme, avoir un trouble, une difficulté ou un handicap ayant un impact sur la vie quotidienne; et se considérer d'une autre orientation sexuelle qu'hétérosexuelle. Hunt (2016) discute également de l'importance de prendre en compte non seulement l'identité autochtone, mais aussi les différentes caractéristiques, comme l'orientation sexuelle, l'identité de genre et les situations de handicap puisqu'elles sont également des éléments porteurs de la violence coloniale sur les campus.

De plus, la présente étude offre l'occasion de comparer les pourcentages de victimisation sexuelle en milieu collégial selon le statut autochtone/non-autochtone et le genre. Cette comparaison permet ainsi de constater que les différences entre le groupe autochtone et le groupe non-autochtone sont surtout présentes entre les hommes. En effet, aucune différence n'est observée entre les deux groupes de femmes, alors que les hommes autochtones sont plus nombreux que les hommes non-autochtones à rapporter des situations de VACS depuis leur arrivée au cégep, de même que des comportements sexuels non désirés pour les deux temps de mesure. D'abord, ces résultats suggèrent ainsi que l'identité autochtone, pour les hommes, constitue également un facteur de risque de victimisation sexuelle. D'autre part, ces résultats convergent vers ceux de Statistique Canada (Burczycka, 2020), qui indiquent que le pourcentage d'hommes autochtones à avoir subi une agression sexuelle en contexte d'études postsecondaires est plus élevé que celui des hommes non-autochtones, mais que cette différence n'est pas significative entre les femmes autochtones et non-autochtones. Dans la présente étude, les comportements liés aux agressions sexuelles dans l'enquête de Statistique Canada se retrouvent dans la catégorie des comportement sexuels non désirés. Un autre résultat à souligner concernant la comparaison selon le statut autochtone/non-autochtone et le genre est le fait que, globalement, la proportion d'hommes autochtones victimes de VACS ne soit pas statistiquement différente de la proportion des

femmes autochtones et non-autochtones victimes pour les deux temps de mesure (à l'exception du harcèlement sexuel où le pourcentage des hommes autochtones victimes est significativement inférieur aux deux groupes de femmes). Si de nombreuses études antérieures ont confirmé que les hommes non-autochtones font moins l'objet de gestes de VACS que les femmes, et que de s'identifier comme une femme constitue un facteur de risque de victimisation sexuelle autant dans les milieux d'enseignement supérieur que dans la population en générale (Bergeron *et al.*, 2019, 2020 ; Burczycka, 2020 ; Conroy et Cotter, 2017 ; Ministère de la Sécurité publique, 2019), les résultats de la présente étude argumentent l'importance des analyses qui croisent le genre et l'identité autochtone/non-autochtone dans les futures recherches. Il s'agit d'une condition essentielle pour documenter les expériences des hommes autochtones avec une plus grande justesse et plus de nuances.

Les résultats indiquent également que le groupe des étudiants-es autochtones est plus à risque d'avoir subi une VACS à l'extérieur du milieu collégial. En effet, plus de 3 personnes autochtones sur 10 indiquent avoir subi des attouchements sexuels ou une relation sexuelle sans consentement, en comparaison à 2 personnes non-autochtones sur 10. Comme les résultats de la présente étude soulignent que les étudiants-es autochtones sont significativement plus nombreux-ses que leurs homonymes non-autochtones à avoir subi ce type de VACS, il est possible de croire que c'est un facteur qui entre en jeu dans les taux élevés de VACS au collégial. Sur cet point, Dion *et al.*, (2021) souligne que le seul élément prédicteur d'une victimisation sexuelle dans le milieu universitaire pour les étudiants-es autochtones est la victimisation sexuelle à l'extérieur du milieu d'enseignement après l'âge de 18 ans. D'autre part, le taux de victimisation sexuelle hors du milieu collégial est plus élevé pour les femmes autochtones de notre échantillon, soit une étudiante autochtone sur 2 en comparaison à environ un étudiant autochtone sur 10. Ce résultat aiguille sur le fait que les femmes autochtones vivent considérablement plus de violences sexuelles à l'extérieur du milieu collégial, contrairement au milieu collégial où les résultats entre les deux genres sont relativement semblables. Il est possible que pour les femmes autochtones, l'éducation constitue un facteur de protection pour les violences à caractère sexuel, comme le suggèrent Burnette et Figley (2017). Pour ces auteurs-rices, la valorisation des études, entre autres, est un élément qui semble associé à des mécanismes de protection contre la violence subie. Cette hypothèse fait également écho à une autre étude menée auprès d'étudiants-es autochtones à l'université et qui souligne que de valoriser l'éducation peut être un facteur de protection (Lefevre-Radelli *et al.*, 2017).

#### 5.4.2 Les répercussions des VACS

Le fait de subir une situation de VACS peut être associé à des conséquences, dont sur le trouble de stress post-traumatique (TSPT). Dans l'échantillon, près de six personnes autochtones ayant fait l'objet de VACS ont rapporté au moins une répercussion et près de 5 sur 10 ont rapporté au moins une conséquence liée au TSPT. Bien que ces proportions soient supérieures à celles des étudiants-es non-autochtones, les différences se révèlent non significatives. En outre, près de deux fois plus d'étudiants-es autochtones que non-autochtones atteignent le seuil clinique du TSPT, une différence significative (respectivement 25,0 % et 14,7 %). D'ailleurs, les deux conséquences liées au TSPT présentant une différence significative sont les cauchemars (30,0 %) et le sentiment de culpabilité (27,9 %), conséquences plus souvent vécues par les étudiants-es autochtones. Aucune différence significative entre les genres n'est observée chez les étudiants-es autochtones.

Selon certaines études, le TSPT se manifestait plus fréquemment chez les personnes exposées à d'autres facteurs stressants, notamment chez celles dont les parents auraient souffert de TSPT et chez celles qui avaient vécu des VACS dans l'enfance (Sarkar et Sarkar, 2005 ; Sigurvinsdottir et Ullman, 2016 ; Tutty *et al.*, 2020). Ces données aiguillent sur l'hypothèse des impacts toujours ressentis des traumatismes intergénérationnels et de la poly ou re-victimisation sexuelle; la victimisation répétée à l'âge adulte aurait un effet additif sur les répercussions psychologiques (Bryant-Davis *et al.*, 2009 ; Burnette *et al.*, 2019 ; Sigurvinsdottir et Ullman, 2016). La différence observée dans le cadre de cette étude pourrait donc être liée au fait qu'il y a une victimisation plus importante des étudiants-es autochtones à l'extérieur du milieu collégial, ou bien que différentes formes de violences puissent avoir été vécues. Des auteurs-rices soulignent également la complexité de la mesure du TSPT chez les Autochtones; à l'accumulation des traumatismes liés aux VACS s'entremêle le contexte de traumatisme historique qui s'immisce dans les communautés et dans les familles, d'une génération à l'autre (Aguiar et Halseth, 2015 ; Burnette et Figley, 2017). Ces mêmes auteurs-rices mentionnent également que cette accumulation de traumatismes mène à un sentiment de honte élevé dans les communautés, ce qui est également reflété dans les résultats de la présente étude.

D'autre part, aucune différence significative entre les genres n'est observée chez les étudiants-es autochtones, alors que plusieurs études antérieures soulignent que les femmes sont plus nombreuses à rapporter des répercussions à la suite d'une situation de VACS en milieu d'enseignement supérieur (Bergeron *et al.*, 2016 ; Burczykka, 2020). Les présents résultats aiguillent donc, encore une fois, vers l'idée

que la poly ou re-victimisation est peut-être un facteur plus important dans les répercussions psychologiques des VACS que le genre chez les personnes Autochtones. Comme mentionné précédemment, ces résultats instruisent sur l'importance de tenir compte des traumatismes antérieurs et du traumatisme historique et de leurs répercussions dans la sensibilisation, la prévention et l'intervention en milieu d'enseignement supérieur, et ce, afin d'éviter d'ajouter aux traumatismes déjà existants (Aguiar et Halseth, 2015 ; Burnette et Figley, 2017 ; Khan *et al.*, 2019).

#### 5.4.3 Le dévoilement des événements de VACS

Il convient ici de rappeler que le dévoilement est défini dans le cadre de cette étude comme le fait d'avoir parlé des événements vécus à une autre personne (confiance à une personne de l'entourage ou à une ressource). D'abord, les étudiants-es autochtones dévoilent significativement plus que ceux-celles non-autochtones (respectivement 60,0 % et 43,3 %), mais il n'y a pas de différence entre les étudiantes et les étudiants autochtones. Si peu d'études existent sur le dévoilement des événements de VACS chez les Autochtones dans les milieux d'enseignement supérieur, une enquête populationnelle sur les différentes formes de violences souligne que les personnes autochtones victimes de violence conjugale sont plus susceptibles de parler des violences vécues à une autre personne que les personnes non-autochtones (Boyce, 2016). Il ne s'agit évidemment pas des mêmes enjeux que pour les VACS, mais ce résultat peut quand même démontrer que le dévoilement, peu importe la forme de violence, peut avoir des particularités chez les Autochtones qui ne sont pas les mêmes que pour les non-Autochtones. Ainsi, certains-es auteurs-rices soulignent que, par exemple, les familles autochtones peuvent avoir des perspectives plus inclusives et offrir du soutien émotionnel, et parfois, les ressources informelles sont plus utilisées en raison d'une méconnaissance des ressources formelles offertes (Bourque *et al.*, 2009 ; Burnette, 2018 ; Burnette et Figley, 2017 ; Canada, Centre national d'information sur la violence dans la famille, 2008). Lorsqu'il y a dévoilement des événements de VACS chez les étudiants-es autochtones, tout comme chez les étudiants-es non-autochtones, la ressource principalement mobilisée est le réseau informel et les proches. La mobilisation du réseau informel est un élément qui est souvent mentionné dans différentes études lorsqu'il est question de violences vécues par les personnes autochtones (Bourassa *et al.*, 2017 ; Boyce, 2016 ; Nelson, 2017). La famille et les proches sont souvent mentionnés comme étant des facteurs de protection lors d'événements considérés comme des stressors dans la vie des personnes autochtones et non-autochtones, ce qui pourrait expliquer pourquoi les proches sont mobilisés (Bourque *et al.*, 2009 ; Burnette, 2018 ; Flynn *et al.*, 2013).

Par ailleurs, les étudiants-es autochtones choisissent moins de se confier à une personne affiliée au cégep ou à un service de l'établissement collégial, que les non-autochtones. Dans les enquêtes sur les VACS dans les établissements d'enseignement supérieurs, il n'y a pas de données spécifiques en ce qui concerne la perception des institutions collégiales et universitaires et de ses employés-es ou bien sur la relation de confiance avec celle-ci (Bergeron *et al.*, 2016, 2020 ; Burczycka, 2020). Toutefois, dans certaines études sur la confiance des Autochtones envers les autorités et les services sociaux, lorsqu'il y a événement de violence, il est mentionné qu'il y a un grand manque de confiance envers ces institutions et qu'ils-elles vont beaucoup moins vers les personnes qui y sont affiliées que les personnes non-autochtones (Boyce, 2016 ; Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019). De même, le rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics (2019) brosse un portrait de relations complexes et discriminatoires entre les Autochtones et les différents services de la province (par exemple, les services sociaux et de santé, les services de police, les services de protection de la jeunesse, etc.); même si les travaux de la Commission ne se concentrent pas sur les Autochtones dans le système scolaire, il est plausible d'envisager que ce type de relations peuvent également être présentes dans les systèmes scolaires.

#### 5.4.4 Le signalement des événements de VACS

Ici, le signalement est compris comme la dénonciation formelle des événements de VACS aux ressources ou aux instances du cégep (et non à l'entourage personnel), incluant ou non la plainte institutionnelle. D'abord les pourcentages de non-signalement ne diffèrent pas statistiquement entre les étudiants-es autochtones et non-autochtones (93,3 % et 94,9 % respectivement), tout comme entre les étudiantes et les étudiants autochtones (97,2 % et 85,0 % respectivement). Ces résultats, soit le sous-signalement de la population étudiante, convergent vers ceux d'autres études (Bergeron *et al.*, 2019 ; Burczycka, 2020 ; Halstead *et al.*, 2017 ; Holland et Cortina, 2017). Au regard de la section précédente, il est donc possible d'observer que si les étudiants-es autochtones vont moins vers les personnes affiliées au cégep de manière informelle que les étudiants-es non-autochtones (dans le sens du terme « dévoilement » utilisé ici), ils-elles ont tendance à dénoncer dans des pourcentages similaires, c'est-à-dire plutôt rarement. Ce résultat suggère que la confiance envers les ressources collégiales et les procédures officielles est faible, et ce, peu importe l'identité autochtone, mais que les étudiants-es non-autochtones ont peut-être encore plus de réticence à se confier de manière informelle. Les trois principales raisons de non-signalement pour les étudiants-es autochtones sont de ne pas croire la situation assez grave pour la signaler, de vouloir gérer la situation par soi-même et de vouloir mettre l'incident derrière et de ne plus y penser. Le fait de ne pas

considérer l'événement comme assez grave pour la signaler à l'établissement constitue également la raison la plus couramment rapportée dans les études (Bergeron *et al.*, 2019 ; Burczycka, 2020 ; Holland et Cortina, 2017 ; Sinko *et al.*, 2021 ; Spencer *et al.*, 2017), et notamment une étude menée spécifiquement auprès de personnes racisées dans les milieux d'enseignement supérieur (McMahon et Seabrook, 2020). La normalisation des violences genrées et la culture du viol sur les campus sont régulièrement citées afin d'expliquer ce qui pourrait sous-tendre le fait que la minimisation des VACS contribue au phénomène de sous-signalement (Sinko *et al.*, 2021 ; Spencer *et al.*, 2017).

Cependant, la crainte de ne pas être pris-es au sérieux par les personnes ou les ressources du cégep est un motif qui diffère significativement entre les deux groupes : près de deux fois plus d'étudiants-es autochtones rapportent cette raison que d'étudiants-es non-autochtones (25,7 % et 11,9 % respectivement). Ce résultat peut refléter le manque de confiance envers les établissements postsecondaires et leurs ressources. Dans certaines études qualitatives, des participants-es autochtones mentionnaient la difficulté d'utiliser les services de ressources, tant dans les milieux d'enseignement supérieur que dans les milieux urbains, qui rappellent des structures coloniales et qui ne sont pas adaptés aux réalités autochtones (Flynn, 2010 ; Nelson, 2017). Finalement, selon les résultats, les étudiantes autochtones sont plus nombreuses à ne pas croire les VACS subits comme assez graves pour les signaler, et aussi à ne pas savoir à qui s'adresser au cégep pour signaler. Cette première raison est donc en accord avec les éléments de la littérature scientifique précédemment présentée : il s'agit de la raison la plus souvent mentionnée dans les motifs de non-signalement (Bergeron *et al.*, 2019 ; Burczycka, 2020 ; Holland et Cortina, 2017 ; Sinko *et al.*, 2021 ; Spencer *et al.*, 2017). Toutefois, le fait de ne pas savoir à qui s'adresser peut souligner le fait que les étudiantes autochtones en particulier sont mal informées des services offerts au sein du milieu collégial. De même, il est possible que les institutions ne publicisent pas suffisamment les ressources disponibles pour les femmes autochtones et qu'elles manquent d'information.

#### 5.4.5 Implications pour la prévention et l'accompagnement

Au Québec, en 2017, est adoptée la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur (Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur, 2017)*. Par cette loi, le gouvernement du Québec prescrit aux établissements d'enseignement supérieur de :

[...] tenir compte des personnes plus à risque de subir des violences à caractère sexuel, telles que les personnes issues des minorités sexuelles ou de genre, des communautés culturelles

ou des communautés autochtones, les étudiants étrangers, ainsi que les personnes en situation de handicap. (p. 3)

Les résultats de la présente étude s'inscrivent donc dans un contexte où il importe de prendre en considération les besoins et les particularités des étudiants-es autochtones au collégial afin d'améliorer la prévention et l'accompagnement de cette population lors d'événements de VACS. D'abord, il faut s'assurer que la prévention, la sensibilisation et l'intervention en matière de VACS soient réfléchies avec les Autochtones et mises en œuvre par ces derniers-ères, dans une démarche de sécurisation culturelle (Khan *et al.*, 2019). Ce principe de sécurisation culturelle, né d'initiatives autochtones, vise à reconnaître « la présence d'iniquités vécues par les Autochtones et qui cherchent à combler ces écarts par des pratiques sécurisantes » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2021). La présente étude a démontré que les étudiants-es autochtones sont plus nombreux-ses à atteindre le seuil clinique du TSPT; il importe donc que les services mis en place tiennent compte de la possibilité de multiples traumatismes et du traumatisme historique afin d'offrir des services et des approches qui vont au-delà des conceptions occidentales du traumatisme (Aguiar et Halseth, 2015). De même, il est essentiel de reconnaître les Autochtones comme des personnes auto-déterminées qui résistent depuis des siècles aux oppressions et aux violences (Hunt, 2016). En s'assurant que les pratiques de prévention et de sensibilisation soient ancrées dans des politiques qui exigent des services par et pour, il peut également y avoir un effet positif sur les taux de victimisation ainsi que sur le dévoilement et le signalement aux ressources du cégep. Ainsi, afin de favoriser l'utilisation des services par les étudiants-es autochtones, des études suggèrent d'abord au milieu d'enseignement supérieur de reconnaître l'interconnectivité entre la violence genrée et la violence coloniale, par exemple dans l'élaboration de leurs politiques d'intervention, d'intégrer les Autochtones dans le développement des services et également de mettre en place un réseau de soutien informel par et pour des étudiants-es ou du personnel autochtone (Flynn *et al.*, 2013 ; Nelson, 2017).

## 5.5 Contributions et limites de l'étude

La présente étude permet d'avoir un portrait plus spécifique des expériences de violences sexuelles en milieu collégial pour la population étudiante autochtone en offrant des données distinctives selon le genre, l'une des premières à le faire. Avec un échantillon incluant 149 personnes autochtones, l'étude met en lumière l'ampleur des VACS chez les étudiants-es autochtones, mais également l'atteinte du seuil clinique du TSPT, les raisons principales de non-signalement ainsi que les ressources mobilisées lors d'événements de VACS, c'est-à-dire à qui les étudiants-es parlent ou dénoncent. En somme, cette étude permet de combler des écueils dans la littérature scientifique par rapport aux données inexistantes sur les VACS chez

les étudiants-es autochtones en milieu d'enseignement secondaire. Toutefois, elle comprend aussi certaines limites méthodologiques. D'abord, l'échantillon de convenance ne permet pas de généraliser les résultats à l'ensemble de la population autochtone des milieux collégiaux du Québec. Il est à souligner que les échantillons de convenance sont parmi les échantillons les plus utilisés (Jager *et al.*, 2017). Ensuite, le petit nombre de personnes des minorités de genre n'a pas permis de les inclure dans les analyses comparatives selon la variable du genre. Il serait souhaitable que de futures études puissent assurer une plus grande représentativité de la pluralité des genres. Aussi, le fait que le questionnaire ait été développé pour la population collégiale globalement, sans adaptation culturelle, pourrait avoir occasionné des résultats incomplets, en plus de possiblement avoir pu avoir des impacts négatifs sur les étudiants-es autochtones l'ayant rempli. Une adaptation culturelle aurait par exemple permis d'assurer une bonne compréhension des différents concepts abordés par les participants-es autochtones. De plus, les recherches qui concernent les étudiants-es autochtones devraient étudier l'accumulation des traumatismes liés à la colonisation et aux VACS sur les vécus des personnes autochtones dans les milieux d'enseignement supérieur (Dion *et al.*, 2021 ; Hunt, 2016); une variable qui n'a pas été intégrée dans l'enquête PIECES. Pour cela, il semble essentiel d'impliquer des étudiants-es autochtones dans la création et les réflexions qui entourent les études qui les concernent. Finalement, ma propre position de personne non-autochtones fait certainement en sorte que l'interprétation des résultats n'est pas culturellement adaptée ou sensible et comporte des écueils.

## 5.6 Conclusion

Pour conclure, les deux objectifs cette étude étaient d'abord d'établir un portrait comparatif entre les étudiants-es autochtones et non-autochtones des cinq cégeps au Québec, soit pour la victimisation sexuelle en milieu collégial, les répercussions, le dévoilement et le signalement à l'institution d'appartenance et la victimisation sexuelle hors collégial, puis d'explorer ces mêmes variables selon le genre, exclusivement pour les étudiants-es autochtones. À travers ces objectifs, il a été possible de mettre en évidence les besoins des établissements collégiaux de poursuivre le travail de prévention et de lutte contre les VACS en collaboration avec des représentants-es étudiants-es autochtones, afin de tenir compte des réalités de cette population. De même, cette étude souligne l'importance de développer des activités de prévention et des services d'accompagnement qui font écho aux expériences des étudiants-es autochtones, certains similaires et d'autres, différentes, entre les hommes et les femmes. De même, les établissements devraient s'inspirer des pratiques autochtones déjà existantes et les prioriser pour effectuer des interventions et des suivis auprès des personnes victimes (Aguar et Halseth, 2015 ; Khan *et*

*al.*, 2019). Ainsi, il est également essentiel de souligner que les expériences d'étudiants-es autochtones s'inscrivent dans un continuum de violences coloniales qui s'articulent autour de discrimination, de racisme, d'ostracisation et d'oppression. La sécurisation culturelle est donc également une avenue qui mériterait d'être explorée dans les pratiques des milieux collégiaux quand il est question de sensibilisation, de prévention et d'intervention en VACS (Hunt, 2016).

## Références

- Aguiar, W. et Halseth, R. (2015). *Aboriginal peoples and historic trauma : the process of intergenerational transmission*. National Collaborating Centre for Aboriginal Health.  
<http://deslibris.ca/ID/10066010>
- Basile, K. C., Smith, S. G., Breiding, M. J., Black, M. C. et Mahendra, R. (2014). *Sexual violence surveillance: uniform definitions and recommended data elements, version 2.0*. National Center for Injury Prevention and Control, Centers for Disease Control and Prevention.  
<https://stacks.cdc.gov/view/cdc/26326>
- Bergeron, M., Gagnon, A., Blackburn, M.-È., M-Lavoie, D., Paré, C., Roy, S., Szabo, A. et Bourget, C. (2020). *Rapport de recherche de l'enquête PIECES : violences sexuelles en milieu collégial au Québec*. Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal. [https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/PIECES\\_Rapport-complet\\_Bergeron-octobre-2020-2.pdf](https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/PIECES_Rapport-complet_Bergeron-octobre-2020-2.pdf)
- Bergeron, M., Goyer, M.-F., Hébert, M. et Ricci, S. (2019). Sexual violence on university campuses: differences and similarities in the experiences of students, professors and employees. *Canadian Journal of Higher Education*, 49(3), 88-103. <https://doi.org/10.7202/1066637ar>
- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Duhamel, N., Kurtzman, L., Auclair, I., Clennett-Sirois, L., Daigneault, I., Damant, D., Demers, S., Dion, J., Lavoie, F., Paquette, G. et Parent, S. (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. Université du Québec à Montréal. [https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Rapport-ESSIMU\\_COMPLET.pdf](https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Rapport-ESSIMU_COMPLET.pdf)
- Bourassa, C., Bending, M., J. Oleson, E., A. Ozog, C., L. Billan, J., Owl, N. et Ross-Hopley, K. (2017). Campus violence, indigenous women, and the policy void. Dans *Sexual violence at Canadian universities: Activism, institutional responses, and strategies for change* (p. 45-59). Wilfrid Laurier University Press.
- Bourque, P., Jaccoud, M. et Gabriel, E. (2009). Stratégies adoptées par les femmes autochtones dans un contexte de violence familiale au Québec. *Criminologie*, 42(2), 173-194.  
<https://doi.org/10.7202/038604ar>
- Boyce, J. (2016). La victimisation chez les Autochtones au Canada, 2014. *Juristat, produit no 85-002-X au catalogue de Statistique Canada*.
- Bryant-Davis, T., Chung, H. et Tillman, S. (2009). From the margins to the center: ethnic minority women and the mental health effects of sexual assault. *Trauma, Violence, & Abuse*, 10(4), 330-357.  
<https://doi.org/10.1177/1524838009339755>
- Burczycka, M. (2020). Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes. *Juristat, produit no 85-002-X au catalogue Statistique Canada*.

- Burnette, C. E. (2018). Family and cultural protective factors as the bedrock of resilience and growth for Indigenous women who have experienced violence. *Journal of Family Social Work*, 21(1), 45-62. <https://doi.org/10.1080/10522158.2017.1402532>
- Burnette, C. E. et Figley, C. R. (2017). Historical oppression, resilience, and transcendence: can a holistic framework help explain violence experienced by indigenous people? *Social Work*, 62(1), 37-44. <https://doi.org/10.1093/sw/sww065>
- Burnette, C. E., Renner, L. M. et Figley, C. R. (2019). The framework of historical oppression, resilience and transcendence to understand disparities in depression amongst indigenous peoples. *The British Journal of Social Work*, 49(4), 943-962. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcz041>
- Canada, Centre national d'information sur la violence dans la famille. (2008). *Femmes autochtones et la violence familiale*. Agence de santé publique du Canada.
- CAPRES. (2023, 13 mars). Étudiants des Premiers Peuples en enseignement supérieur. *Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur*. <https://www.oresquebec.ca/dossiers/etudiants-des-premiers-peuples-en-enseignement-superieur/>
- Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics. (2019). *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : écoute, réconciliation et progrès. Rapport synthèse*.
- Conroy, S. et Cotter, A. (2017). Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014. *Juristat, produit no 85-002-X au catalogue Statistique Canada*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2017001/article/14842-fra.htm>
- Cotter, A. (2021). La victimisation criminelle au Canada, 2019. *Juristat, produit no 85-002-X au catalogue Statistique Canada*.
- Cotter, A. et Savage, L. (2019). La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés. *Juristat, produit no 85-002-X au catalogue Statistique Canada*.
- Dion, J., Boisvert, S., Paquette, G., Bergeron, M., Hébert, M. et Daigneault, I. (2021). Sexual violence at university: are indigenous students more at risk? *Journal of Interpersonal Violence*, 1(22). <https://doi.org/10.1177/08862605211021990>
- Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. (2019). *Réclamer notre pouvoir et notre place: le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*. Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- Fitzgerald, L. F., Magley, V. J., Drasgow, F. et Waldo, C. R. (1999). Measuring sexual harassment in the military: the Sexual Experiences Questionnaire (SEQ-DoD). *Military Psychology*, 11(3), 243. [https://doi.org/10.1207/s15327876mp1103\\_3](https://doi.org/10.1207/s15327876mp1103_3)

- Flynn, C. (2010). *Femmes autochtones en milieu urbain et violence conjugale: Étude exploratoire sur l'expérience et les besoins en matière d'aide psychosociale selon des hommes et des femmes autochtones concernés par cette problématique* [Université Laval].
- Flynn, C., Lessard, G., Montminy, L. et Brassard, R. (2013). Sortir la violence de sa vie, sans sortir de l'autochtonie : l'importance de mieux comprendre les besoins des femmes autochtones en milieu urbain. *Alterstice : revue internationale de la recherche interculturelle*, 3(2), 37-50. <https://doi.org/10.7202/1077519ar>
- Halstead, V., Williams, J. R. et Gonzalez-Guarda, R. (2017). Sexual violence in the college population: a systematic review of disclosure and campus resources and services. *Journal of Clinical Nursing*, 26(15-16), 2137-2153. <https://doi.org/10.1111/jocn.13735>
- Hébert, M. (2018). *Traduction française du Primary Care PTSD Screen for DSM-V (PCPTSD-5 ; Prins et al., 2016* [Document inédit]. Montréal, QC : Département de sexologie, Université du Québec à Montréal.
- Holland, K. J. et Cortina, L. M. (2017). "It happens to girls all the time": examining sexual assault survivors' reasons for not using campus supports. *American Journal of Community Psychology*, 59(1-2), 50-64. <https://doi.org/10.1002/ajcp.12126>
- Hunt, S. (2016). *Decolonizing the Roots of Rape Culture: reflections on consent, sexual violence and university campuses*.
- Jager, J., Putnick, D. L. et Bornstein, M. H. (2017). More than just convenient: the scientific merits of homogeneous convenience samples. *Monographs of the Society for Research in Child Development*, 82(2), 13-30. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/mono.12296>
- Khan, F., Rowe, C. J. et Bidboog, R. (2019). *Le courage d'agir : élaborer un cadre pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe dans les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada*. Possibility Seeds.
- Lefevre-Radelli, L., Jérôme, L. et Cercle des Premières Nations de l'UQAM. (2017). *Expériences, politiques et pratiques d'intégration des étudiant.es autochtones à l'université: le cas de l'UQAM*. Service aux collectivités. [http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/300/univ\\_quebec/mtl/griaac/experiences/index.html](http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/300/univ_quebec/mtl/griaac/experiences/index.html)
- Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*. RLRQ c P-22.1. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/P-22.1>
- McMahon, S. et Seabrook, R. C. (2020). Reasons for nondisclosure of campus sexual violence by sexual and racial/ethnic minority women. *Journal of Student Affairs Research and Practice*, 57(4), 417-431. <https://doi.org/10.1080/19496591.2019.1662798>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2021). *La sécurisation culturelle en santé et en services sociaux – Vers des soins et des services culturellement sécurisants pour les Premières Nations et les Inuit*.

- Ministère de la Sécurité publique. (2019). *Criminalité au Québec - Infractions sexuelles en 2019*, 38. <https://www.quebec.ca/gouv/ministere/securite-publique/publications#c80043>
- Nelson, J. (2017). Storying gendered violence: indigenous understandings of the interconnectedness of violence. *Social Justice and Community Engagement*, 24.
- Perreault, S. (2022). La victimisation des Premières Nations, Métis et Inuits au Canada. *Juristat, produit no 85-002-X au catalogue Statistique Canada*.
- Prins, A., Bovin, M. J., Smolenski, D. J., Marx, B. P., Kimerling, R., Jenkins-Guarnieri, M. A., Kaloupek, D. G., Schnurr, P. P., Kaiser, A. P., Leyva, Y. E. et Tiet, Q. Q. (2016). The primary care PTSD Screen for DSM-5 (PC-PTSD-5): development and evaluation within a veteran primary care sample. *Journal of general internal medicine*, 31(10), 1206-1211, 27170304. <https://doi.org/10.1007/s11606-016-3703-5>
- Sarkar, N. N. et Sarkar, R. (2005). Sexual assault on woman: Its impact on her life and living in society. *Sexual and Relationship Therapy*, 20(4), 407-419. <https://doi.org/10.1080/14681990500249502>
- Sigurvinsdottir, R. et Ullman, S. E. (2016). Sexual orientation, race, and trauma as predictors of sexual assault recovery. *Journal of Family Violence*, 31(7), 913-921. <https://doi.org/10.1007/s10896-015-9793-8>
- Sinko, L., Munro-Kramer, M., Conley, T. et Saint Arnault, D. (2021). Internalized messages: the role of sexual violence normalization on meaning-making after campus sexual violence. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, 30(5), 565-585. <https://doi.org/10.1080/10926771.2020.1796872>
- Spencer, C., Mallory, A., Toews, M., Stith, S. et Wood, L. (2017). Why sexual assault survivors do not report to universities: a feminist analysis. *Family Relations*, 66(1), 166-179. <https://doi.org/10.1111/fare.12241>
- Stermac, L., Cripps, J., Amiri, T. et Badali, V. (2020). Sexual violence and women's education: examining academic performance and persistence. *Canadian Journal of Higher Education*, 50(1), 28-39.
- Tadjioque, Y. W., Thivierge, J., Nguema, N. B. B. et Gaudreault, M. (2023). *Portrait des étudiantes et des étudiants autochtones*.
- Tutty, L. M., Radtke, H. L., Thurston, W. E. (Billie), Nixon, K. L., Ursel, E. J., Ateah, C. A. et Hampton, M. (2020). The mental health and well-being of canadian indigenous and non-indigenous women abused by intimate partners. *Violence Against Women*, 26(12-13). <https://doi.org/10.1177/1077801219884123>

## CHAPITRE 6

### CONCLUSION

La question centrale de ce mémoire était la suivante : *quel est le portrait des violences à caractère sexuel dans les milieux collégiaux pour les étudiants-es autochtones?* Et, pour répondre à cette question, il se déclinait en deux objectifs : le premier étant de faire un portrait des différences en ce qui a trait aux VACS entre les étudiants-es autochtones et non-autochtones au sein du milieu collégial, soit la victimisation sexuelle, les répercussions, le dévoilement et le signalement ; le second étant de décrire ces mêmes variables seulement pour les étudiants-es autochtones, selon le genre. Les analyses effectuées à partir de la banque de données de l'enquête PIECES (Bergeron *et al.*, 2020), avec un échantillon de 149 étudiants-es autochtones et de 4 539 étudiants-es non-autochtones permettent non seulement de fournir de nouvelles connaissances sur le problème des violences sexuelles chez les étudiants-es autochtones dans le milieu collégial québécois, mais également sur les conséquences, le dévoilement et le signalement des VACS. De plus, les analyses ne sont pas limitées à une comparaison entre Autochtones et non-autochtones, mais également entre les genres, spécifiquement pour les Autochtones. Le portrait s'en trouve donc bonifié.

#### 6.1 La contribution centrale de cette étude

Ce projet de mémoire permet de combler les écueils dans la littérature scientifique par rapport aux données inexistantes sur les VACS au collégial chez les étudiants-es autochtones. Bien que de certaines études documentent les violences sexuelles chez les Autochtones, que ce soit dans les milieux universitaires ou hors milieux d'enseignement supérieur, aucune, à notre connaissance, ne porte spécifiquement sur les milieux collégiaux au Québec. De même, lorsque des études portent sur les expériences des étudiants-es autochtones, souvent l'angle d'analyse se limite à l'ampleur des VACS sans documenter les différents enjeux qui entourent les VACS. Ce mémoire offre donc de nouvelles connaissances scientifiques très pertinentes qui pourront être utiles aux établissements collégiaux, aux équipes d'intervention responsables de la prévention des VACS et de l'accompagnement des personnes victimes dans leur cégep, aux organismes qui œuvrent auprès des communautés autochtones et à ces dernières.

Malgré cette importante contribution scientifique, la méthodologie quantitative n'a pas permis de documenter les réflexions et recommandations d'étudiants-es autochtones sur les principaux résultats de

l'étude, ce qui était initialement prévu dans le devis de recherche. Une future recherche basée sur une méthodologie mixte ou qualitative éclairerait de manière judicieuse les données actuelles.

## 6.2 Implications et recommandations pour la prévention et l'accompagnement

Les résultats permettent de proposer certaines pistes d'action et des recommandations pour la prévention des VACS chez les étudiants-es autochtones, ainsi que pour l'accompagnement de personnes victimes. La prévention des VACS et la sensibilisation sont des moyens essentiels de réduire l'ampleur de ces derniers et les présentes données permettront aux établissements collégiaux de mieux cerner les besoins des étudiants-es autochtones pour ces stratégies de prévention, mais également pour ce qui a trait à celles d'accompagnement auprès des personnes autochtones victimes. Dans cette optique, il convient de souligner, encore une fois, l'importance d'offrir des services culturellement adaptés et sécuritaires dans les cégeps conçus par et pour les groupes autochtones qui fréquentent les établissements ou encore par les groupes autochtones de la communauté. Ce type d'initiatives est d'ailleurs mis de l'avant dans le cadre canadien intitulé « Courage d'agir » où la toute première recommandation est d'adopter des solutions autochtones déjà existantes pour enrayer la violence faite aux femmes et aux filles autochtones, bispirituelles et non-binaires (Khan *et al.*, 2019). Comme il est mentionné dans ce document canadien, cela implique de revoir les façons de faire et le système éducatif dans une perspective d'autochtonisation, c'est-à-dire d'avoir un regard critique sur nos perspectives occidentales afin d'inclure les façons d'être, « [...] d'agir et de connaître propres aux nations autochtones [...] » (Melançon *et al.*, 2019). Un travail confrontant, certes, mais essentiel. Certains établissements collégiaux ont déjà entrepris ce travail, dont le Collège Ahuntsic (Montréal) par, entre autres, la diversification des contenus et des plans de cours, la décentralisation des connaissances construites selon les canons occidentaux, la remise en question des hiérarchies, etc. Le tout effectué avec l'apport de contributeurs-rices autochtones. Un autre exemple est le Cégep de Baie-Comeau qui offre aux étudiants-es autochtones, entre autres, un guide d'accueil, un lexique français-innu, un local qui leur est réservé, du tutorat; d'autre part, le Cégep offre aussi des activités de découverte de la culture autochtone à l'ensemble de sa population étudiante.

Par ailleurs, de telles démarches au sein des établissements permettraient probablement d'offrir des lieux sécuritaires pour les personnes victimes pour ce qui est de l'accompagnement et de l'utilisation des ressources et des services de l'institution. Particulièrement pour les étudiants-es autochtones pour qui, selon les résultats, la réponse des personnes du cégep inquiète, en cas de signalement (« Je craignais que des personnes du cégep ne prennent pas la situation au sérieux »). D'avoir des services conçus par et pour

les étudiants pourrait avoir des effets sur le niveau de confiance envers ces services et envers l'institution. De plus, pour que les étudiants-es autochtones soient plus nombreux-ses à utiliser leurs services d'accompagnement pour les personnes victimes de VACS, les établissements devraient s'assurer qu'ils soient adaptés aux cultures autochtones et culturellement sécuritaires. La sécurisation culturelle, une approche développée par les Autochtones, est définie comme « [...] une approche qui reconnaît la présence des iniquités vécues par les Autochtones et qui cherche à combler ces écarts par des pratiques sécurisantes. » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2021). Pour ce faire, les établissements se doivent de collaborer avec les communautés autochtones de leur région, mais également avec les étudiants-es autochtones qui fréquentent leurs campus. Ainsi, des services de prévention ou d'accompagnement par et pour sont à prioriser. De même, dans les facteurs de protection contre la violence, le réseau informel est d'une grande importance comme réseau de soutien chez les Autochtones (Burnette et Figley, 2017). Cela, combiné à l'inconfort mentionné par les personnes victimes de parler des violences vécues aux ressources officielles piste vers l'importance d'avoir recours à des collaborations avec des services externes autochtones ou encore de mettre en place un réseau d'aide informel (Khan *et al.*, 2019). Ce type de ressources pourraient encourager les personnes victimes de parler ouvertement de ce qu'elles ont vécu sans avoir à passer par des ressources officielles de l'institution où elles pourraient vivre de l'inconfort ou ne pas se sentir en sécurité.

### 6.3 Une dernière précision pour conclure...

Ce mémoire visait à porter un premier éclairage chiffré sur les violences à caractère sexuel au collégial chez les étudiants-es autochtones et de pouvoir offrir des pistes de solution et de réflexion à la communauté collégiale. J'espère qu'elle pourra s'approprier ces résultats, s'engager dans une lutte réelle au colonialisme entre ses murs et les transformer en actions concrètes. Les pistes proposées ici n'étant pas l'unique avenue, j'espère également que les étudiants-es autochtones pourront y apporter leur lumière et choisir les solutions qui leur conviennent.

## ANNEXE A

### CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DE L'ENQUÊTE PIECES



No du certificat : 3421\_e\_2019

#### CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

Le *Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains* de l'UQAM, a examiné le protocole de recherche suivant et jugé qu'il est conforme aux pratiques habituelles et répond aux normes établies par la Politique no 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains (décembre 2015).

#### Protocole de recherche

**Chercheuse principale :** Manon Bergeron

**Unité de rattachement :** Département de sexologie

**Équipe de recherche :**

**Partenaires :** Manon Robichaud (UQAM); Sophie Roy (Collège Ahuntsic); Caroline Paré (Cégep de Sainte-Foy); Dominique M-Lavoie (Cégep de l'Outaouais); Marie-Ève Blackburn (Cégep de Jonquière); Andrea Szabo (Collège de Montmorency)

**Étudiante :** Andréanne Gagnon (UQAM)

**Étudiante réalisant son projet de recherche dans le cadre de cette demande :** Camille Desrochers Laflamme (UQAM)

**Titre du protocole de recherche :** *Projet d'étude intercollégial sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES)*

**Sources de financement (le cas échéant) :** Organisme Boscoville

**Durée du projet :** 2 ans

#### Modalités d'application

Le présent certificat est valide pour le projet tel qu'approuvé par le CIEREH. Les modifications importantes pouvant être apportées au protocole de recherche en cours de réalisation doivent être communiquées au comité<sup>i</sup>.

Tout évènement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité ou l'éthicité de la recherche doit être communiqué au comité. Toute suspension ou cessation du protocole (temporaire ou définitive) doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat d'éthique est valide jusqu'au **1 juin 2020**. Selon les normes de l'Université en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique. Le rapport d'avancement de projet (renouvellement annuel ou fin de projet) est requis dans les trois mois qui précèdent la date d'échéance du certificat<sup>ii</sup>.

Éric Dion, Ph.D.  
Professeur  
Président

18 juin 2019

Date d'émission initiale du certificat

<sup>i</sup> <http://recherche.uqam.ca/ethique/humains/modifications-apportees-a-un-projet-en-cours.html>

<sup>ii</sup> <http://recherche.uqam.ca/ethique/humains/rapport-annuel-ou-final-de-suivi.html>

Le 28 juillet 2020

Madame Manon Bergeron  
Professeure  
Département de sexologie

Objet : Rapport de suivi éthique  
Titre du projet : *Projet d'étude intercollégial sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES)*  
No : 3421\_2020, rapport 1778  
Statut : En cours  
Financement : Organisme Boscoville

Madame,

En référence au projet de recherche susmentionné ayant reçu l'approbation initiale au plan de l'éthique de la recherche, le 18 juin 2019, le Comité institutionnel juge votre rapport d'avancement conforme aux normes établies par la Politique no 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains (2015) et délivre le renouvellement de votre certificat d'éthique, valide jusqu'au **1 juillet 2021**.

Le présent rapport de suivi annuel implique l'ajout de la personne suivante au sein de l'équipe de recherche universitaire : Alex Côté Asselin (UQAM - étudiant réalisant son projet de recherche dans le cadre de cette demande)

En terminant, je vous rappelle qu'il est de votre responsabilité de communiquer au Comité institutionnel les **modifications importantes**<sup>1</sup> qui pourraient être apportées à votre projet en cours de réalisation. Concernant le prochain rapport de suivi éthique (renouvellement ou fin de projet), vous recevrez automatiquement un premier courriel de rappel trois mois avant la date d'échéance du certificat. Selon les normes de l'Université en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique, à défaut de quoi, le certificat pourra être révoqué.

Le Comité institutionnel vous souhaite le plus grand succès dans la réalisation de cette recherche et vous prie de recevoir ses salutations les meilleurs.

Le président,



---

Yanick Farmer, Ph. D.  
Professeur

## AVIS FINAL DE CONFORMITÉ

No. de certificat : 2020-2665

Date : 03 août 2023

**Nom de l'étudiant.e** : Alex CÔTÉ ASSELIN (COTA06539109)

**Titre du projet** : Les violences à caractère sexuel chez les étudiants-es autochtones au collégial : un portrait chiffré de la situation

**Programme d'étude** : Maîtrise en sexologie (recherche-intervention)

**Unité de rattachement** : Département de sexologie - Faculté des sciences humaines

**Direction de recherche** : Manon Bergeron

OBJET : Avis final de conformité - Maîtrise

Selon les informations qui nous ont été fournies par la direction de recherche, le Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CIEREH) confirme que Alex CÔTÉ ASSELIN a réalisé son mémoire de maîtrise sous la direction de Manon Bergeron conformément aux normes et politiques éthiques en vigueur, en tant que membre de l'équipe de recherche pour le projet couvert par le certificat d'éthique no. 2020-2665.

Merci de bien vouloir inclure le présent document et du certificat d'éthique susmentionné en annexe de votre travail de recherche.

Les membres du CIEREH vous félicitent pour la réalisation de votre recherche et vous offrent leurs meilleurs vœux pour la suite de vos activités.

Gabrielle Lebeau  
Coordonnatrice du CIEREH

**Pour Yanick Farmer, Ph.D.**  
Professeur  
Président

Signé le 2023-08-03 à 10:06

**ANNEXE B**  
**AVIS FINAL DE CONFORMITÉ**



No. de certificat : 2022-3901  
Date : 2023-12-20

**AVIS FINAL DE CONFORMITÉ**

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE FSH) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (avril 2020) de l'UQAM.

Titre du projet : Expériences de violences à caractère sexuel chez les étudiant.es autochtones au collégial

Nom de l'étudiant : Alex Côté Asselin

Programme d'études : Maîtrise en sexologie (recherche-intervention - avec mémoire)

Direction(s) de recherche : Manon BERGERON

Merci de bien vouloir inclure une copie du présent document et de votre certificat d'approbation éthique en annexe de votre travail de recherche.

Les membres du CERPE FSH vous félicitent pour la réalisation de votre recherche et vous offrent leurs meilleurs vœux pour la suite de vos activités.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvie Lévesque'.

Sylvie Lévesque  
Professeure, Département de sexologie  
Présidente du CERPE FSH

Élise Ducharme  
Pour Raoul Graf, M.A., Ph.D. Président CERPÉ plurifacultaire et Professeur titulaire, département de marketing

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Élise Ducharme'.

ANNEXE C

CERTIFICAT EPCT 2 : FORMATION EN ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Groupe en éthique  
de la recherche

*Piloter l'éthique de la recherche humaine*

EPTC 2: FER



## *Certificat d'accomplissement*

*Ce document certifie que*

**Alex Côté Asselin**

*a complété le cours : l'Énoncé de politique des trois Conseils :  
Éthique de la recherche avec des êtres humains :  
Formation en éthique de la recherche (EPTC 2 : FER)*

**17 avril, 2020**

## BIBLIOGRAPHIE

- Aguiar, W. et Halseth, R. (2015). *Aboriginal peoples and historic trauma : the process of intergenerational transmission*. National Collaborating Centre for Aboriginal Health.  
<http://deslibris.ca/ID/10066010>
- Bachman, R., Zaykowski, H., Lanier, C., Poteyeva, M. et Kallmyer, R. (2010). Estimating the magnitude of rape and sexual assault against American Indian and Alaska Native (AIAN) Women. *Australian & New Zealand Journal of Criminology*, 43(2), 199-222. <https://doi.org/10.1375/acri.43.2.199>
- Basile, K. C., Smith, S. G., Breiding, M. J., Black, M. C. et Mahendra, R. (2014). *Sexual violence surveillance: uniform definitions and recommended data elements, version 2.0*. National Center for Injury Prevention and Control, Centers for Disease Control and Prevention.  
<https://stacks.cdc.gov/view/cdc/26326>
- Bergeron, M., Gagnon, A., Blackburn, M.-È., M-Lavoie, D., Paré, C., Roy, S., Szabo, A. et Bourget, C. (2020). *Rapport de recherche de l'enquête PIECES : violences sexuelles en milieu collégial au Québec*. Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal. [https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/PIECES\\_Rapport-complet\\_Bergeronal-octobre-2020-2.pdf](https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/PIECES_Rapport-complet_Bergeronal-octobre-2020-2.pdf)
- Bergeron, M., Goyer, M.-F., Hébert, M. et Ricci, S. (2019). Sexual violence on university campuses: differences and similarities in the experiences of students, professors and employees. *Canadian Journal of Higher Education*, 49(3), 88-103. <https://doi.org/10.7202/1066637ar>
- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Duhamel, N., Kurtzman, L., Auclair, I., Clennett-Sirois, L., Daigneault, I., Damant, D., Demers, S., Dion, J., Lavoie, F., Paquette, G. et Parent, S. (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. Université du Québec à Montréal. [https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Rapport-ESSIMU\\_COMPLET.pdf](https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Rapport-ESSIMU_COMPLET.pdf)
- Bordeleau, J.-L. (2017, 12 décembre). *Idle No More Québec, cinq ans plus tard*. Radio-Canada.ca.  
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1072629/mouvement-autochtone-idle-no-more-quebec>
- Bourassa, C., Bending, M., J. Oleson, E., A. Ozog, C., L. Billan, J., Owl, N. et Ross-Hopley, K. (2017). Campus violence, indigenous women, and the policy void. Dans *Sexual violence at Canadian universities: Activism, institutional responses, and strategies for change* (p. 45-59). Wilfrid Laurier University Press.
- Bourque, P., Jaccoud, M. et Gabriel, E. (2009). Stratégies adoptées par les femmes autochtones dans un contexte de violence familiale au Québec. *Criminologie*, 42(2), 173-194.  
<https://doi.org/10.7202/038604ar>
- Boyce, J. (2016). La victimisation chez les Autochtones au Canada, 2014. *Juristat, produit no 85-002-X au catalogue de Statistique Canada*.

- Bryant-Davis, T., Chung, H. et Tillman, S. (2009). From the margins to the center: ethnic minority women and the mental health effects of sexual assault. *Trauma, Violence, & Abuse*, 10(4), 330-357. <https://doi.org/10.1177/1524838009339755>
- Burczycka, M. (2020). Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes. *Juristat, produit no 85-002-X au catalogue Statistique Canada*.
- Burnette, C. E. (2015). Historical oppression and intimate partner violence experienced by indigenous women in the United States: understanding connections. *Social Service Review*, 89(3), 531-563. <https://doi.org/10.1086/683336>
- Burnette, C. E. (2018). Family and cultural protective factors as the bedrock of resilience and growth for Indigenous women who have experienced violence. *Journal of Family Social Work*, 21(1), 45-62. <https://doi.org/10.1080/10522158.2017.1402532>
- Burnette, C. E. et Figley, C. R. (2017). Historical oppression, resilience, and transcendence: can a holistic framework help explain violence experienced by indigenous people? *Social Work*, 62(1), 37-44. <https://doi.org/10.1093/sw/sww065>
- Burnette, C. E., Renner, L. M. et Figley, C. R. (2019). The framework of historical oppression, resilience and transcendence to understand disparities in depression amongst indigenous peoples. *The British Journal of Social Work*, 49(4), 943-962. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcz041>
- C. Wesley-Esquimaux, C. et Smolewski, M. (2004). *Traumatisme historique et guérison autochtone*. La Fondation autochtone de guérison.
- Canada, Centre national d'information sur la violence dans la famille. (2008). *Femmes autochtones et la violence familiale*. Agence de santé publique du Canada.
- Code criminel*. ch. C-46. (1985). (273). § 273.
- Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). *Ce que nous avons retenu : les principes de la vérité et de la réconciliation*.
- Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics. (2019). *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : écoute, réconciliation et progrès. Rapport synthèse*.
- Conroy, S. et Cotter, A. (2017). Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014. *Juristat, produit no 85-002-X au catalogue Statistique Canada*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2017001/article/14842-fra.htm>
- Cotter, A. (2021). La victimisation criminelle au Canada, 2019. *Juristat, produit no 85-002-X au catalogue Statistique Canada*.
- Cotter, A. et Savage, L. (2019). La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés. *Juristat, produit no 85-002-X au catalogue Statistique Canada*.

Dion, J., Boisvert, S., Paquette, G., Bergeron, M., Hébert, M. et Daigneault, I. (2021). Sexual violence at university: are indigenous students more at risk? *Journal of Interpersonal Violence*, 1(22). <https://doi.org/10.1177/08862605211021990>

Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. (2019). *Réclamer notre pouvoir et notre place: le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*. Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Fitzgerald, L. F., Magley, V. J., Drasgow, F. et Waldo, C. R. (1999). Measuring sexual harassment in the military: the Sexual Experiences Questionnaire (SEQ-DoD). *Military Psychology*, 11(3), 243. [https://doi.org/10.1207/s15327876mp1103\\_3](https://doi.org/10.1207/s15327876mp1103_3)

Flynn, C. (2010). *Femmes autochtones en milieu urbain et violence conjugale: Étude exploratoire sur l'expérience et les besoins en matière d'aide psychosociale selon des hommes et des femmes autochtones concernés par cette problématique* [Université Laval].

Flynn, C., Lessard, G., Montminy, L. et Brassard, R. (2013). Sortir la violence de sa vie, sans sortir de l'autochtonie : l'importance de mieux comprendre les besoins des femmes autochtones en milieu urbain. *Alterstice: revue internationale de la recherche interculturelle*, 3(2), 37-50. <https://doi.org/10.7202/1077519ar>

Freire, P. (2000). *Pedagogy of freedom: ethics, democracy, and civic courage*. Rowman & Littlefield Publishers.

Gaudreault, M., Gaudreault, M., El-Hadge, H., Robert, É., Richard, É., Roy, S., Landry, D., Vachon, I., Charron, M., Zagrebina, A., Armstrong, M., Tardif, S., Tadjioque Agoumfo, Y. W. et Bikié Bi Nguema, N. (2022). *Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial, à partir des données du SPEC 1 2021 : rapport de recherche général portant sur les étudiantes et les étudiants des populations A et B*. ECOBES – Recherche et transfert; CRISPESH; IRIPII.

Gaywsh, R. et Mordoch, E. (2018). Situating intergenerational trauma in the educational journey. *in education*, 24(2), 3-23. <https://doi.org/10.37119/ojs2018.v24i2.386>

Halstead, V., Williams, J. R. et Gonzalez-Guarda, R. (2017). Sexual violence in the college population: a systematic review of disclosure and campus resources and services. *Journal of Clinical Nursing*, 26(15-16), 2137-2153. <https://doi.org/10.1111/jocn.13735>

Hébert, M. (2018). *Traduction française du Primary Care PTSD Screen for DSM-V (PCPTSD-5 ; Prins et al., 2016* [Document inédit]. Montréal, QC : Département de sexologie, Université du Québec à Montréal.

Hébert, M., Tourigny, M., Cyr, M., McDuff, P. et Joly, J. (2009). Prevalence of childhood sexual abuse and timing of disclosure in a representative sample of adults from Quebec. *Canadian Journal of Psychiatry. Revue Canadienne De Psychiatrie*, 54(9), 631-636. <https://doi.org/10.1177/070674370905400908>

- Heiginger, L. (2022). La victimisation avec violence et les perceptions à l'égard de la sécurité : expériences des femmes des Premières Nations, métisses et inuites au Canada. *Juristat, produit no 85-002-X au catalogue Statistique Canada*.
- Holland, K. J. et Cortina, L. M. (2017). "It happens to girls all the time": examining sexual assault survivors' reasons for not using campus supports. *American Journal of Community Psychology*, 59(1-2), 50-64. <https://doi.org/10.1002/ajcp.12126>
- Hunt, S. (2016). *Decolonizing the roots of rape culture: reflections on consent, sexual violence and university campuses*.
- J. Barlow, K. (2009). *Pensionnats, prisons et VIH/sida au sein de la population autochtone du Canada : à la recherche de liens d'interdépendance*. Fondation autochtone de la guérison.
- Jager, J., Putnick, D. L. et Bornstein, M. H. (2017). More than just convenient: the scientific merits of homogeneous convenience samples. *Monographs of the Society for Research in Child Development*, 82(2), 13-30. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/mono.12296>
- Khan, F., Rowe, C. J. et Bidboog, R. (2019). *Le courage d'agir : élaborer un cadre pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe dans les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada*. Possibility Seeds.
- Lebulge, A., Dupuis, J., Debauche, A. et Ouadah-Bedidi, Z. (2021). Les violences subies dans le cadre des études universitaires. Dans *Violences et rapports de genre : enquête sur les violences de genre en France*. Institut national d'études démographiques. <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/document-travail/violences-subies-etudes-universitaires/>
- Lefevre-Radelli, L., Jérôme, L. et Cercle des Premières Nations de l'UQAM. (2017). *Expériences, politiques et pratiques d'intégration des étudiant.es autochtones à l'université: le cas de l'UQAM*. Service aux collectivités. [http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/300/univ\\_quebec/mtl/griaac/experiences/index.html](http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/300/univ_quebec/mtl/griaac/experiences/index.html)
- Loi constitutionnelle de 1982*. Annexe B de la Loi de 1982 sur le Canada. RU. (1982). c. 11. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fr/ConstRpt/page-12.html#h-39>
- Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*. RLRQ c P-22.1. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/P-22.1>
- MacNeela, P., Dawson, K., O'Rourke, T., Healy-Cullen, S., Burke, L. et F. Flack, W. (2021). *Report on the national survey of student experiences of sexual violence and harassment in Irish higher education institutions*. Higher Education Authority.
- McMahon, S. et Seabrook, R. C. (2020). Reasons for nondisclosure of campus sexual violence by sexual and racial/ethnic minority women. *Journal of Student Affairs Research and Practice*, 57(4), 417-431. <https://doi.org/10.1080/19496591.2019.1662798>
- Melançon, J., Cantin, C., Boutouchent, F. et Phipps, H. (2019). L'autochtonisation pour préparer un avenir commun. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 31(1), 1-10. <https://doi.org/10.7202/1059121ar>

- Melvin, A. (2023). Niveau de scolarité postsecondaire et résultats sur le marché du travail chez les peuples autochtones au Canada, résultats du Recensement de 2021. *Juristat, publication no 75-006-X au catalogue Statistique Canada*.
- Mengo, C. et Black, B. M. (2016). Violence victimization on a college campus: impact on GPA and school dropout. *Journal of College Student Retention: Research, Theory & Practice*, 18(2), 234-248. <https://doi.org/10.1177/1521025115584750>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2021). *La sécurisation culturelle en santé et en services sociaux – Vers des soins et des services culturellement sécurisants pour les Premières Nations et les Inuit*.
- Ministère de la Sécurité publique. (2019). *Criminalité au Québec - Infractions sexuelles en 2019*, 38. <https://www.quebec.ca/gouv/ministere/securite-publique/publications#c80043>
- Murphy-Oikonen, J., Chambers, L., McQueen, K., Hiebert, A. et Miller, A. (2021). sexual assault: indigenous women's experiences of not being believed by the police. *Violence Against Women*, 22(1). <https://doi.org/10.1177/10778012211013903>
- Nelson, J. (2017). Storying gendered violence: indigenous understandings of the interconnectedness of violence. *Social Justice and Community Engagement*, 24.
- Perreault, S. (2022). La victimisation des Premières Nations, Métis et Inuits au Canada. *Juristat, produit no 85-002-X au catalogue Statistique Canada*.
- Prins, A., Bovin, M. J., Smolenski, D. J., Marx, B. P., Kimerling, R., Jenkins-Guarnieri, M. A., Kaloupek, D. G., Schnurr, P. P., Kaiser, A. P., Leyva, Y. E. et Tiet, Q. Q. (2016). The primary care PTSD Screen for DSM-5 (PC-PTSD-5): development and evaluation within a veteran primary care sample. *Journal of general internal medicine*, 31(10), 1206-1211, 27170304. <https://doi.org/10.1007/s11606-016-3703-5>
- Ratel, J.-L. (2019). *Du projet d'études au projet de vie. Une analyse des parcours universitaires chez les étudiants des Premières Nations du Québec*. [Université du Québec à Chicoutimi].
- Rech, N. (2019). *Mouvement #MoiAussi au Canada*. L'encyclopédie canadienne. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/mouvement-moiaussi>
- Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. (2016). *L'apprentissage tout au long de la vie : soutenir la réussite éducative des Autochtones en milieu urbain*.
- Ricci, S. et Bergeron, M. (2019). Tackling rape culture in québec universities: a network of feminist resistance. *Violence Against Women*, 25, 1290-1308. <https://doi.org/10.1177/1077801219844607>
- Sarkar, N. N. et Sarkar, R. (2005). Sexual assault on woman: Its impact on her life and living in society. *Sexual and Relationship Therapy*, 20(4), 407-419. <https://doi.org/10.1080/14681990500249502>
- Sigurvinsdottir, R. et Ullman, S. E. (2016). Sexual orientation, race, and trauma as predictors of sexual assault recovery. *Journal of Family Violence*, 31(7), 913-921. <https://doi.org/10.1007/s10896-015-9793-8>

- Sinko, L., Munro-Kramer, M., Conley, T. et Saint Arnault, D. (2021). Internalized messages: the role of sexual violence normalization on meaning-making after campus sexual violence. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, 30(5), 565-585.  
<https://doi.org/10.1080/10926771.2020.1796872>
- Spencer, C., Mallory, A., Toews, M., Stith, S. et Wood, L. (2017). Why sexual assault survivors do not report to universities: a feminist analysis. *Family Relations*, 66(1), 166-179.  
<https://doi.org/10.1111/fare.12241>
- Stermac, L., Cripps, J., Amiri, T. et Badali, V. (2020). Sexual violence and women's education: examining academic performance and persistence. *Canadian Journal of Higher Education*, 50(1), 28-39.
- Tadjiogue, Y. W., Thivierge, J., Nguema, N. B. B. et Gaudreault, M. (2023). *Portrait des étudiantes et des étudiants autochtones*.
- Tutty, L. M., Radtke, H. L., Thurston, W. E. (Billie), Nixon, K. L., Ursel, E. J., Ateah, C. A. et Hampton, M. (2020). The mental health and well-being of Canadian indigenous and non-indigenous women abused by intimate partners. *Violence Against Women*, 26(12-13).  
<https://doi.org/10.1177/1077801219884123>
- Weaver, H. N. (2009). The colonial context of violence: reflections on violence in the lives of Native American women. *Journal of Interpersonal Violence*, 24(9).  
<https://doi.org/10.1177/0886260508323665>